



**HAL**  
open science

# La socialisation entre pairs lors de la transition scolaire des classes de CM2 à la sixième

Sofia Naceur

► **To cite this version:**

Sofia Naceur. La socialisation entre pairs lors de la transition scolaire des classes de CM2 à la sixième. Education. 2023. dumas-04338201

**HAL Id: dumas-04338201**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04338201>**

Submitted on 12 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

---

## Mémoire

Présenté pour l'obtention du Grade de

## MASTER

**« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »**

**Mention 1<sup>er</sup> degré, Professeur des Écoles**

**La socialisation entre pairs lors de la transition scolaire des classes de CM2 à sixième.**

Présentée par  
NACEUR Sofia

Sous la direction de :  
M. SPADONE Pierre-Louis

Année universitaire 2021-2023

## SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
I- MÉTHODOLOGIE	7
Hypothèses de recherche	10
Problématique et hypothèses	12
II- DESCRIPTIF DU MÉMOIRE	13
A/ Thème du mémoire	13
B/ Champs scientifiques	13
C/ Objet d'étude	13
D/ Problématique	13
E/ Plan	13
III- ETUDE DE TEXTE	14
IV- ANALYSE	21
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE	31
ANNEXE 1	33
ANNEXE 2	37
ANNEXE 3	39
ANNEXE 4	59
ANNEXE 5	61
ANNEXE 6	67



## INTRODUCTION

La famille, premier groupe de socialisation, dans lequel un individu est intégré. Elle a alors pour but simple d'apporter un cadre et un savoir vivre nécessaire au bon développement de l'enfant, ainsi qu'au bien-être dans la société. Le langage, le rapport à l'hygiène ou encore les habitudes alimentaires sont des dispositions acquises lors de cette étape de la vie.

Ensuite, l'instruction des enfants s'amplifie par des interactions avec un plus grand nombre de personnes, telles que les amis, les voisins, sans oublier l'entourage familial ... Il y a également l'école qui accentue l'éducation des enfants. C'est un espace de socialisation et d'apprentissage. Au cours de la vie les dispositions vont se transformer, se remodeler et les individus se trouveront face à des tensions, des confrontations. Cela est l'une des conséquences de la socialisation. D'ailleurs, la sociologue Muriel Darmon définit la socialisation de cette manière : « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi « formé », « modelé », « façonné », « fabriqué », « conditionné » – par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert – « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. » (*La socialisation*, 2006, p. 6)

Au XVI<sup>e</sup> siècle, à travers les collèges de l'Ancien régime, l'enseignement s'est progressivement rationalisé en fonction de l'âge, des différentes matières, des progressions, etc. Cela a instauré les prémices de la forme scolaire.

Cependant, l'émergence de cette forme scolaire a supposé que « l'enfance » soit une période à part de l'âge adulte. Selon Philippe Arlès, « Au Moyen Age, au début des temps modernes, longtemps encore dans les classes populaires, les enfants étaient confondus avec les adultes, dès qu'on les estimait capables de se passer de l'aide des mères ou des nourrices, peu d'années après un tardif sevrage, à partir de sept ans environ. » (*L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973, p. 312). Par conséquent, l'enfance aurait alors été identifiée comme étant une période de quarantaine. Ainsi les enfants se mettent à aller à l'école, un lieu fait uniquement pour eux.

Cela permet de poser les bases de l'école. Historiquement, l'enfance a été progressivement séparée de l'âge adulte au XVI<sup>e</sup> siècle. La « forme scolaire » est le fruit d'une histoire.

Plus tard, de 1879 à 1873, le ministre de l'Instruction publique Jules FERRY fera voter plusieurs lois :

le 6 juin 1881,  
le 19 mars 1982,  
et le 28 mars 1882,

afin que l'école soit gratuite, obligatoire et laïque.

Cette dernière prendra alors la forme d'« établissements publics » ou « privés » accueillant des enfants sous statut d'« élève ».

Ainsi, les parents inscriront leurs enfants, dès l'âge de trois ans et jusqu'à leurs cinq ans, à l'école maternelle, qui deviendra obligatoire en 2019. Il reviendra à l'école élémentaire de prendre en charge les élèves à l'âge de 6 ans, entrée au Cours Préparatoire (CP) jusqu'au Cours Moyen 2 (CM2) à leurs 10 ans. Tout au long de leur scolarité, les élèves acquerront les apprentissages fondamentaux dans l'ensemble des disciplines.

L'école deviendra alors un lieu où s'organiseront des relations sociales entre différents individus. Il en découlera une forme particulière de relations sociales, autour de savoirs spécifiques ; des savoirs « scolaires ».

Cette forme « scolaire », selon Guy Vincent, peut être définie de la façon suivante : « l'ensemble et la configuration des éléments constitutifs de ce que nous appelons l'école » en 1980.

Cet espace, nommé l'école, est caractérisé par un seul lieu et un temps spécifique de l'apprentissage. Cet agencement permet une séparation entre les lieux où il y a des formes d'apprentissages et les lieux où il y a d'autres activités, notamment l'espace familial. L'école instaure ainsi une certaine organisation spatiale, mais aussi temporelle, avec la mise en place d'un « emploi du temps ». Cet outil est un élément construit, un ensemble de découpages artificiels en vue d'apprendre. Le temps scolaire est alors différent des autres temps d'activités. L'un des objectifs de l'école devient alors de pouvoir rester concentré le plus longtemps possible au fil des années.

Ensuite, l'école française sera en constante évolution, suivant le développement de la société. Cela se traduira par l'apparition ou le changement de lois, par des décrets, ainsi que des nouveaux programmes, etc. La scolarité représente une longue étape de la vie, ceci étant relatif à chaque parcours. Cependant l'école étant obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, la majorité des élèves, à la suite de l'école primaire, passent par le collège.

Le collège se définit comme étant un « établissement d'enseignement secondaire du premier cycle ». C'est la structure unique d'accueil de tous les élèves issus de l'école primaire

élémentaire. Les élèves y accomplissent quatre années d'études, de la classe de sixième à la classe de troisième, avant de s'orienter vers le lycée général, le lycée professionnel ou encore en apprentissage.

L'éducation a mis en place une commission école-collège afin d'accéder au collège sans appréhension et sans encombre (voir annexe 2, Décret n° 2013-683 du 24-07-2013 JO 28.06.2013). Cela permet aux différents acteurs de l'éducation de prendre en compte leurs difficultés, leurs réussites. Les membres de l'école peuvent ainsi transmettre leurs connaissances des élèves afin d'accueillir les nouveaux collégiens de la meilleure manière. Le fait de donner aux élèves la possibilité de se retrouver avec un élève du même village, par exemple, leur facilite leur intégration en sixième.

De plus, la forme scolaire permet d'explicitier les attentes que l'école entretient envers les élèves, et ainsi de pouvoir comprendre les difficultés que cela sous-entend. La transmission des savoirs implique, en effet, la compréhension ainsi que l'intériorisation d'un certain nombre de règles. Cependant certaines attentes sont explicites mais d'autres sont implicites et indirectes.

Nous allons désormais nous intéresser, tout au long de ce mémoire, aux élèves effectuant le passage de la classe de CM2 à la classe de sixième.

## I- MÉTHODOLOGIE

Pour commencer, j'ai fait le choix de m'orienter principalement vers le thème de mémoire suivant : la sociologie de l'éducation. Ayant obtenu une licence de sociologie, il me semblait cohérent d'allier, comme champs scientifiques, la sociologie et les sciences de l'éducation. Ensuite, mon objet d'étude : le passage de la classe de CM2 à sixième, s'est imposé de par mon emploi. Je suis assistante d'éducation au sein du collège Voltaire, situé à Besançon, depuis maintenant trois ans. De là, a découlé l'interrogation suivante : comment les élèves de sixième ont été accompagnés pour leur entrée au collège ?

Par la suite, je me suis tournée auprès de M. Spadone, maître de conférences, responsable de la L1 sociologie, exerçant à la faculté des sciences du langage, de l'homme et de la société à l'université de Besançon. Pour avoir suivie ses cours durant mes années en licence de sociologie, il m'apparaissait comme étant une référence dans le domaine de la sociologie de l'éducation. Il pouvait donc, selon moi, m'offrir un encadrement très pertinent aux vues de mon objet d'étude.

Ensuite, il a fallu travailler sur le sujet dans l'objectif d'avoir une problématique. M. Spadone m'a alors proposé, comme principale référence bibliographique, les travaux de Julie Delalande, notamment le texte intitulé « Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège ».

De plus, dans le cadre du TP « Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive » le 2 décembre, où nous devions travailler sur notre sujet de mémoire, nous avons effectué quelques exercices, qui m'ont permis de retravailler ma problématique. L'un de ces exercices était la recherche de mots-clés en fonction de notre sujet. J'ai donc sélectionné les suivants : Classe / CM2 / sixième / école élémentaire / collège / génération / pédagogie / Liaison CM2 et sixième.

Cela m'a permis de définir mes hypothèses de recherche ainsi que la problématique à laquelle nous tenterons de répondre tout au long de ce mémoire : Comment fonctionne la socialisation entre pairs lors de la transition scolaire des classes de CM2 à sixième ?

J'ai pu continuer mes lectures afin de progresser dans mes recherches, ainsi que mes observations.

Ensuite, dans le cadre d'un cours intitulé : « Approche sociologique du système éducatif », nous étions amenés à créer une grille d'entretien (voir annexe 4) dans l'objectif de l'utiliser. Tout au

long des entretiens, la grille a évolué afin d'être plus pertinente (voir annexe 4). J'ai, par exemple, remarqué que lors de mon premier essai, la première question n'était pas assez introductive et trop intrusive.

Ainsi, j'ai effectué mon premier entretien avec Nora (voir annexe 3), une personne travaillant à l'administration d'un collège. Cet entretien était intéressant. Cependant, elle a pu mettre en avant, qu'en tant que secrétaire, elle rencontre assez peu les élèves. Elle est davantage en contact avec les parents. Cela s'est donc révélé moins pertinent pour mes recherches.

Je me suis alors orientée auprès des assistants d'éducation, qui sont en contact direct avec les élèves, durant le mois de mars et avril où j'ai effectué 3 entretiens (voir annexe 3).

A la suite de cette période, dédiée à la récolte de données, il m'a fallu en analyser l'ensemble tout en les confrontant, sans perdre mon objectif de me diriger vers une réponse à ma problématique. Néanmoins, je ne me suis pas limitée à ces dernières. Afin de consolider mes arguments, je me suis appuyée sur des données de l'Insee (L'Institut national de la statistique et des études économiques), du ministère de l'Économie et des Finances ; des lois, et du bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Je me suis également intéressée au harcèlement subi par les élèves nés en 2010 à la rentrée de 2021. De plus, il était intéressant d'ajouter à cela des lectures, telles que celle de Judith Migeot-Alvarado, docteur en sciences de l'éducation, ou encore celle du sociologue Pierre Périer, afin d'ouvrir mes recherches.

J'ai alors débuté mon analyse, en regroupant par paragraphes, mes différents arguments et en y intégrant des explications et des exemples basés sur mes données.

Puis, dans la perspective du quatrième et dernier temps dédié à mon mémoire, j'ai participé à la réunion du conseil de cycle 3 le lundi 23 janvier (voir annexe 6). Ainsi qu'à l'observation des élèves de CM2 de l'école Pierre et Marie Curie (voir annexe 5), en mettant en place une boîte à question autour du sujet : le collège et ma future année de sixième. Alors, une boîte ainsi que des feuilles ont été mises à disposition des élèves afin d'y participer de manière anonyme. Ainsi, les élèves ont pu exprimer une question ou une pensée et ces dernières ont, ensuite, pu être étudiées en classe, lors d'un temps d'échange de 10 minutes, en début d'après-midi le lundi. De plus, j'ai étudié le rapport au ministre de l'Éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative, rédigé par Éric Debardieux, et publié le 12 avril 2011 par l'université Bordeaux

Segalen. Je me suis également penchée sur l'œuvre d'Arnold Van Gennep intitulé « Les rites de passages », en 1924.

L'apport de ces dernières observations et lectures m'a permis de poursuivre, d'organiser et de finaliser mon analyse. Et enfin, de conclure mon mémoire.

## **Hypothèses de recherche**

Tout d'abord, l'analyse de documents est fondamentale, notamment lorsque l'on souhaite s'informer sur le sujet. Il faut alors s'intéresser à différents contenus tels que des ouvrages, des textes, la presse, les revues spécialisées, ou encore les textes juridiques.

Dans le cadre du TP « Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive », évoqué précédemment, il nous a été demandé de rechercher des documents permettant d'approfondir nos idées. J'ai alors pensé à lire et in fine analyser ces deux textes :

« La Liaison CM2 / 6<sup>e</sup> : Étude des représentations des instituteurs et des professeurs » écrit par Christ Bertrand, parue en 2000 ainsi que le livre intitulé « Mettre en place la liaison CM-6<sup>e</sup> : cycle 3 » par Hammerton Jérémy en 2019.

Selon moi, pour travailler sur ce sujet, il fallait s'intéresser aux élèves au sein des deux classes, la classe de sixième, mais également la classe de CM2. Cependant, il ne fallait pas omettre les acteurs participants directement ou indirectement au passage des élèves de l'école élémentaire au collège ; le contexte étant, lui aussi, un élément très important pour comprendre les phénomènes sociaux se passant dans l'enceinte d'un établissement scolaire.

J'ai alors opté pour une enquête empirique, en prenant appui sur le terrain, dans le but de rendre compte de la réalité en la mesurant, en l'observant, et en cherchant à la comprendre.

De plus, en alliant observations et méthodes de recherche qualitative, cette démarche de recueil et d'analyse de toutes sortes de données allait me permettre de comprendre au mieux les différents phénomènes sociaux.

Concernant l'observation des acteurs, qui étaient en grande majorité des élèves, il s'est révélé judicieux de le faire lorsqu'ils étaient en dehors de leur classe, mais au sein de l'établissement scolaire, durant des temps tels que la récréation, les lieux de passages, les entrées et les sorties de cours. Pour les élèves de la classe de CM2, l'observation a eu lieu durant les stages effectués dans le cadre de ma formation au sein du master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation ». Concernant les élèves de sixième, cela a pu s'effectuer au sein de mon lieu de travail, au collège Voltaire. Ces données pouvaient être suffisamment pertinentes car j'avais la possibilité d'effectuer un suivi régulier de l'évolution des élèves.

Ensuite, concernant les autres méthodes de recherches qualitatives, la récolte d'autres données s'est effectuée à travers des entretiens individuels avec différents acteurs liés à l'évolution éducative des élèves. Ces acteurs sont les suivants : les professeurs des écoles, les professeurs

du second degré, le professeur principal, l'administration, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, etc.

Il s'est révélé intéressant d'observer comment se déroulait une journée d'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup>, ainsi qu'une journée "portes ouvertes" du collège pour les élèves de CM2. De plus, il était également judicieux de se pencher sur un phénomène social qui a eu lieu lors de la rentrée scolaire 2021, le harcèlement des élèves nés en 2010, autrement dit ceux et celles entrant en classe de sixième.

## **Problématique et hypothèses**

Le passage de la classe de CM2 à la classe de sixième engendre de multiples changements pour l'élève. Un changement de statut, de nombre de professeurs, de nombre d'élèves, de lieu(x), d'emploi du temps, ainsi que la découverte de nouveaux acteurs, un changement de camarades de classe, de nouvelles règles etc. La transition scolaire, de la classe de CM2 à la classe de sixième, est une épreuve pour l'élève. Ce qui suggère la question suivante : comment l'élève surmonte-t-il cette épreuve, quelles aides reçoit-il ?

On peut alors se poser les questions suivantes :

- Comment l'élève, entrant en classe de sixième, est préparé à cette nouvelle étape de sa vie ?
- Quels sont les dispositifs mis en place pour informer l'élève et le guider dans un nouveau cycle scolaire, dans un nouvel établissement ?
- Dans le cas où l'élève est en manque d'informations, à quelle personne, à quel service peut-il s'adresser ?
- Comment réagit l'élève face à cette multitude de changements ?

## II- DESCRIPTIF DU MÉMOIRE

### **A/ Thème du mémoire**

Sociologie de l'éducation.

### **B/ Champs scientifiques**

Sociologie, Sciences de l'éducation, Histoire de l'éducation.

### **C/ Objet d'étude**

Le passage de la classe de CM2 à sixième.

### **D/ Problématique**

Comment fonctionne la socialisation entre pairs lors de la transition scolaire des classes de CM2 à sixième ?

### **E/ Plan**

Afin de répondre à la problématique, nous montrerons que la transition scolaire entraîne de nouveaux rapports au temps et à l'espace. Ce qui nous permettra d'analyser l'évolution du niveau des savoirs. Enfin nous élargirons notre réflexion en examinant le changement de cadre normatif et relationnel.

### III- ETUDE DE TEXTE

**Julie Delalande « Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège ».**

*Nous allons désormais analyser le texte de Julie Delalande « Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège ».*

*Édité par Presses de Sciences Po, ce texte fait partie de la revue Agora débats/jeunesses. Cette dernière paraît tous les quatre mois. Nous pouvons y trouver des chercheurs, des universitaires et des experts travaillant sur plusieurs disciplines.*

*Leur objectif principal est porté sur l'étude des jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, ainsi que leur lien avec les autres générations.*

*Nous nous intéresserons donc à l'article numéro 55 paru en 2010, page 67 à 82, écrit par Julie Delalande. Cette dernière est une anthropologue de l'enfance et professeure au département sciences de l'éducation au sein de l'université de Caen Basse-Normandie. De plus, elle est également chercheuse au Centre d'études et de recherche en sciences de l'éducation.*

*L'auteure s'intéresse essentiellement au statut des enfants dans la société notamment à leurs particularités, à leurs spécificités face aux adultes, les cultures et sociabilités enfantines et préadolescentes, ainsi que l'entre-enfant à l'école primaire et au collège.*

*Elle a également publié d'autres écrits, comme « Territoire des enfants », « La récré expliquée aux parents » ainsi que « Des enfants entre eux, des jeux, des règles, des secrets ».*

L'auteure nous apprend qu'auparavant les enfants n'étaient pas considérés comme étant prêts à la socialisation mais plutôt comme étant des êtres à éduquer. Cependant, Julie Delalande remarque que les enfants possèdent des compétences sociales notamment lors du passage de la classe de CM2 à sixième, qui est un moment d'apprentissage des compétences sociales et culturelles.

Tout d'abord, l'auteure s'intéresse à l'action des enfants. Elle met en avant une nouvelle vision des enfants que nous observons et analysons désormais comme étant des sujets sociaux,

des acteurs jouant un rôle. A la différence des études de l'enfant qui se font à travers celle de la famille, la sociologie de la famille, ou à travers l'éducation des adultes ou encore celle d'autres instances comme l'école.

L'un des lieux d'apprentissage sociaux et culturels est l'entre-enfant. S'intéresser à ce lieu permet d'observer les cultures, les constructions sociales, les connaissances, les comportements et les codes sociaux partagés par les enfants.

Il existe alors des valeurs partagées, une culture en fonction de l'âge. Ainsi apparaissent des changements de compétences sociales, au moment de l'entrée au collège.

La démarche de l'auteure est de saisir les actions et les paroles des enfants, tout en faisant attention à leur interprétation. Car il existe différentes représentations sociales et culturelles, autrement dit différentes représentations du monde. Pour cela, il faut mettre en place deux processus : faire confiance aux élèves pour ainsi ne pas avoir d'a priori face à eux. Il est également important de gagner leur confiance, afin de mettre en place du respect.

L'auteure suit alors une enquête participante, une ethnographie classique, qui consiste à effectuer une immersion longue avec des questions, de manière générale, ouvertes. Elle a également utilisé d'autres outils afin de recueillir des données comme des observations, des entretiens, des interviews, des photographies...

La particularité de plusieurs de ces méthodes est la sollicitation des enfants en leur demandant par exemple d'écrire un journal de bord.

Selon Julie Delalande, il ne faut pas omettre le contexte scolaire lorsqu'on observe l'entre soi des élèves. Cela concerne la taille de l'établissement, le nombre d'élèves, le rapport entre élèves et adultes, ou encore l'organisation formelle etc.

L'enquête a permis d'observer différents thèmes comme le désir de changer d'établissement ou non, les regrets ou contentements évoqués, le rapport à l'espace, le passage de la familiarité à l'anonymat. Elle a également permis de remarquer les changements d'habitudes et de normes entre les élèves et face aux adultes de l'établissement, le changement de statut, la relation garçons et filles et enfin la présence d'un aîné, ayant pour rôle de servir d'informateur.

L'une des préoccupations des élèves en école élémentaire est la conservation de son groupe de connaissances en allant au collège. Pour certains, ce passage de la classe de CM2 à sixième est

synonyme de passage de la familiarité à l'anonymat. Ce sont essentiellement des élèves ayant vécu des relations idéales, alors le bouleversement est appréhendé.

Cependant, il y a un autre point de vue, plus positif de la part de certains élèves comme le fait de rencontrer de nouvelles personnes.

Nous observons également ce clivage auprès des parents d'élèves. Tandis que certains projettent leur enfant avec l'idée de rencontrer de nouvelles personnes, d'autres appréhendent les mauvaises fréquentations. Cela provient du niveau d'autonomie de l'enfant, le fait que l'élève entrant en sixième ait un grand frère/sœur ou non, et la relation de confiance enfant et parent. Enfin, l'un des savoir-faire des élèves est d'engager une relation.

Finally le passage de la classe de CM2 à sixième est un rite de passage décrit en trois étapes par Julie Delalande. Tout d'abord, la phase de séparation avec le groupe d'appartenance en école élémentaire, ensuite une période de marge où les élèves n'appartiennent plus à aucun groupe et enfin la phase d'agrégation à un nouveau statut en s'intégrant dans un nouveau groupe.

L'un des enjeux socio-anthropologie des élèves de sixième est de se faire intégrer et d'être reconnu comme collégien. Pour cela, il leur faut acquérir les habitudes et normes attendues de tout collégien, quel que soit son niveau de classe, par le biais d'un apprentissage informel, tout en prenant en compte les règles de l'établissement, les attentes des enseignants et du personnel du collège ainsi que celles de sa famille.

## **Jean-Manuel de Queiroz, « L'école et ses sociologies ».**

*Ensuite, nous nous intéressons à l'auteur Jean-Manuel de Queiroz, professeur de sociologie de l'éducation à l'Université de Rennes-2 Haute-Bretagne. Ce dernier a publié le livre « L'école et ses sociologies », en mai 2010, la collection 128 et la marque Armand Colin.*

Au sein de ce texte riche en notions, nous nous intéressons à la culture scolaire qui rend légitime l'appartenance à un groupe social ou encore qui permet la mise en place d'une hiérarchie sociale entre les différents groupes. Ainsi, à la suite des transformations économiques, la distinction entre les groupes peut être moins éloignée, comme c'est le cas pour la bourgeoisie cherchant à se rapprocher de la noblesse. Pour cela, elle s'inspire de leur prestance, et de leurs bonnes manières sans omettre le savoir qui est indispensable pour atteindre leurs objectifs.

À l'école, les élèves apprennent également à vivre dans l'organisation de la société. Certes, cela est différent des connaissances, mais c'est un savoir qui fait désormais partie des bulletins officiels. Ainsi, le curriculum caché est nécessaire, au sein de l'éducation, à la société pour pouvoir y vivre. Alors, l'organisation du temps et de l'espace est un apprentissage transmis notamment dans le milieu scolaire. Jean-Manuel de Queiroz cite « *De même pour ce qui touche au rapport du corps à l'espace : se tenir droit, se mettre en rangs, demeurer immobile et silencieux, rester à sa place, relèvent d'un quadrillage de l'espace qui, dressant les corps, vise à discipliner les « âmes » et à réduire à des unités contrôlables la multitude d'une foule.* » (Page 49.). Nous pouvons également noter que la concurrence de la compétition individuelle est présente en classe.

Ensuite, l'effet-maître peut se définir par la conviction provenant de l'enseignant à vouloir que les élèves réussissent. L'enseignant motivé et adaptant une certaine pédagogie peut donc avoir un réel impact sur la progression des élèves « *Un travail d'Alain Mingat constate même qu'à un pallier décisif, le cours préparatoire, l'effet-maître l'emporte sur l'origine sociale* » (Page 52.).

**Labari, & Chiousse, S., « Lecture critique d'un classique de P. Bourdieu : La distinction. Critique sociale du jugement ».**

*Sylvie Chiousse est directrice scientifique de la revue internationale de sociologie et sciences sociales Esprit critique. Elle est également titulaire d'un doctorat en sociologie et anthropologie de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) à Paris, elle travaille au LAMES (Laboratoire méditerranéen de sociologie) à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme à Aix-en-Provence.*

*Brahim Labari, est un membre du comité scientifique de la revue Esprit critique. Il est également enseignant chercheur HDR à l'université Ibn Zohr d'Agadir (Maroc), membre associé au laboratoire lorrain des sciences sociales (2L2S) et directeur d'étude associé à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), en 2014-2015.*

*Ces derniers, sont à l'origine de l'article « Lecture critique d'un classique de P. Bourdieu : La distinction. Critique sociale du jugement » dans la revue Minuit, en 1979, que nous allons analyser.*

Ce texte nous permet de comprendre l'école comme institution basée sur le modèle de la société. Ainsi les différentes pratiques culturelles ainsi que l'origine sociale ont un impact direct sur le capital scolaire détenu par les élèves. Certes, durant la scolarité, une culture légitime est inculquée par les enseignants, néanmoins elle peut se rapprocher plus ou moins des pratiques culturelles des enfants en dehors de l'établissement.

Alors, des différences ou des similitudes se mettent en place, ce qui crée des groupes d'appartenance similaires à la notion de classes sociales.

Se différencient alors la classe dominante, de la classe moyenne et de la classe populaire en fonction des goûts et des préférences culturelles. Dans le texte, les auteurs identifient plusieurs goûts. Tout d'abord, le goût légitime, ensuite le goût moyen, puis le goût populaire.

Par la suite, le texte s'intéresse à l'habitus qui est un produit des structures où les classes dépendent de leur hiérarchie au sein de la société. Ainsi, des pratiques en découlent et sont communes aux membres d'une classe sociale. Les classes et leur position renforcent la reproduction des structures.

Ainsi, l'habitus permet d'unifier et de générer des pratiques propres à un même groupe.

L'habitus est présent au sein des établissements scolaires.

Alors par les différentes pratiques sociales formant les classes sociales, l'objectif est de se distinguer, ainsi de se séparer des autres classes sociales.

## **Alexandra Segond « "Anti 2010" : pourquoi des élèves de 6e deviennent la cible de harceleurs ».**

*Enfin, nous allons étudier l'article, écrit par Alexandra Segond, journaliste, le 21 septembre 2021, intitulé « "Anti 2010" : pourquoi des élèves de 6e deviennent la cible de harceleurs ». Publié dans Actu.fr, dans la rubrique : Société.*

Nous allons nous intéresser au harcèlement « anti-2010 », basé sur la moquerie. Ce harcèlement concerne les enfants nés en 2010, entrant en classe de sixième lors de la rentrée de 2021. Ces derniers sont alors pris pour cible au collège, mais également et surtout à travers les réseaux sociaux. Les personnes participant à ces harcèlements sont les adolescents plus grands. Cela est apparu lors de l'été 2021, avec l'émergence de l'hashtag « Anti2010 » notamment à travers le réseau social « TikTok ». Le harcèlement a débuté à la suite d'une chanson créant énormément de vue. Par la suite, l'humiliation, les insultes ont pris de l'ampleur avec l'effet de groupe, jusqu'à la violence physique. Le gouvernement a alors réagi, à travers l'ancien ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer passant par la plateforme twitter. Ce dernier souhaite la bienvenue aux élèves nés en 2010 en utilisant l'hashtag « BienvenueAux2010 ». De plus, il dénonce le harcèlement scolaire et cyber-harcèlement et rappelle les numéros à composer en cas d'harcèlement.

## IV- ANALYSE

Tout d'abord, franchir un palier scolaire peut être difficile, c'est un nouveau rapport au temps et à l'espace.

L'un des premiers facteurs de changement du passage de l'école élémentaire au collège est l'environnement. D'après l'article 4 de la loi du 11 juillet 1975<sup>1</sup> « Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. ». En France métropolitaine, à la rentrée 2021, selon l'Insee<sup>2</sup>, il y a 5083 collèges de l'enseignement public, alors qu'il y a 29 919 écoles élémentaires ou primaires. Donc les collèges accueillant plus d'élèves que les écoles élémentaires ou primaires, ont une superficie plus grande. Ainsi un nombre de salles, une cour de récréation, une entrée plus étendue mais également de nouveaux espaces comme l'infirmerie, le CDI... Alors l'espace étant plus complexe, l'autonomie de la part des élèves devient nécessaire. Chaque collège étant différent, les lieux sont réfléchis, et décidés selon le département. Contrairement à l'école élémentaire où les lieux sont sous la responsabilité de la commune. En ce qui concerne le choix de l'établissement scolaire les élèves sont dirigés en fonction de la carte scolaire.

Nous pouvons souligner les différentes organisations entre les collèges mais également dans les écoles élémentaires autour de la cour de récréation. Éviter que l'espace soit complètement monopolisé par un sport, tel que le football, ou par les plus grands. C'est un projet pour certains établissements. Concernant, les élèves de sixième, d'après mes observations ainsi que les entretiens, une majorité d'élèves a besoin de se défouler en courant et s'exprimant. Voici un extrait de l'entretien avec Romain, un assistant d'éducation : « Le comportement dans la cour des élèves de sixième, c'est totalement propre à chacun... Chaque élève est différent... Il y a certains sixièmes qui vont être dans la continuité du comportement qu'ils avaient en école, en école primaire. C'est-à-dire qu'ils vont un peu courir partout, faire des petites histoires pour pas grand-chose » l. 5-7. Ainsi l'espace ne manque pas pour cet ensemble d'élève. Néanmoins, se diriger à la cour de récréation et pouvoir exploiter entièrement ce temps mobilise de l'expérience et le passage par plusieurs étapes. Nous pouvons le voir à travers l'observation du 18 octobre, nous assistons à une première étape : « L'arrivée en cours de récréation se fait souvent par classe, au moment où le professeur les libère (avant / après la sonnerie) », malgré

---

<sup>1</sup> Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975. *L'histoire des grands textes de l'Éducation nationale*. Paris, 11 juillet 1975, n° 75-620, article 4.

<sup>2</sup> INSEE. Établissements scolaires du premier degré à la rentrée 2021 / Établissements scolaires du second degré à la rentrée 2021. *Statistiques et études*. 8 novembre 2022.

la mise en place d'une sonnerie commune à l'ensemble du collège, l'enseignant reste le seul référent pour autoriser les élèves à quitter sa classe. Ensuite « Une fois arrivée dans la cour de récréation les élèves de sixième se dispersent, en plus ou moins grand groupe. Je remarque des élèves interroger leurs pairs afin de retrouver un ou des autres élèves ». Pour certains il est important de retrouver le même groupe d'amis qu'en classe de CM2, malgré la séparation de classe en sixième. Ainsi, « La durée de la récréation est de 15 minutes, sachant qu'ils prennent quelques minutes à rejoindre la cour. ». Contrairement aux élèves de niveau supérieur, sachant en amont où ils doivent se diriger et les personnes qu'ils vont retrouver, les élèves de sixième ne peuvent exploiter complètement ce moment.

De plus, l'apparition de nouveaux endroits tels que le bureau de la vie scolaire, l'infirmerie, les bureaux administratifs, la loge, la cantine, le CDI que les élèves seront amenés à les fréquenter, nécessite la mise en place d'autant plus de stratégies pour y parvenir.

Ce lieu rythmé par les sonneries, est composé en majorité d'heures de cours. L'organisation est différente d'une classe à l'autre, d'un groupe à l'autre. Les emplois du temps sont créés par le (la) principal(e)-adjoint(e). Les horaires de début ou de fin de journée ne sont donc pas forcément les mêmes d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre. Cela peut également dépendre du régime et l'autorisation de sortie choisie par les parents. Il n'y a pas moins de quinze possibilités différentes évoquées lors de la réunion du conseil de cycle 3. Cette réunion permet de renforcer la continuité pédagogique grâce à la présence des acteurs du premier degré, les enseignant(e)s des classes de CM1 et de CM2 et les directeur(ice)s, ainsi que ceux du second degré : les professeur(e)s exerçant en classe de sixième, le(la) principal(es). Il y a également la présence d'un(e) président(e) du conseil de cycle, d'un(e) conseiller(ère) pédagogique de circonscription et l'inspecteur de l'Éducation nationale afin d'harmoniser et encadrer l'ensemble de la réunion. En plus des heures obligatoires et communes à l'ensemble des élèves de sixième en France, il est possible de choisir des options ou des dispositifs propres à chaque établissement, comme la section foot, FLS (Français Langue Seconde), FCA (Français et Cultures de l'Antiquité) etc. Alors, dès l'entrée en sixième, il est nécessaire d'avoir une capacité à se projeter dans l'avenir, pour effectuer des choix, qui auront un impact sur l'orientation de l'élève. Ainsi selon Jean-Manuel de Queiroz<sup>3</sup>, les élèves apprennent à vivre dans l'organisation de la société. Alors, le curriculum caché, c'est à dire tout ce qu'il faudrait savoir pour réussir à l'école mais qu'on ne dit pas de manière explicite, devient nécessaire, au sein de l'éducation,

---

<sup>3</sup> DE QUEIROZ, Jean-Manuel. Domaines et approches L'école et ses sociologies. Armand colin, mai 2010, 3ème édition. 128.

afin de développer des capacités d'adaptation pour pouvoir vivre dans la société. L'organisation du temps et de l'espace est un apprentissage transmis notamment dans le milieu scolaire. Jean-Manuel de Queiroz<sup>4</sup> cite « De même pour ce qui touche au rapport du corps à l'espace : se tenir droit, se mettre en rangs, demeurer immobile et silencieux, rester à sa place, relèvent d'un quadrillage de l'espace qui, dressant les corps, vise à discipliner les « âmes » et à réduire à des unités contrôlables la multitude d'une foule. ». Les élèves sont confrontés à mettre en œuvre des dispositions afin de se repérer dans l'espace. C'est une épreuve de soi avec de nouveaux rituels et de nouveaux espaces. Van Gennep<sup>5</sup>, l'ethnologue, aborde les rites de passage comme une marque de changement de statut social, et la scolarité des élèves, de la maternelle jusqu'aux études supérieures, est une succession de rites de passage. L'écolier aculturé, arrive donc avec un bagage basé sur ses propres expériences, comme les voyages, ou des supports identificatoires. Ces derniers peuvent se manifester par la présence d'ainés au sein de la famille. Ils servent de modèles et de ressources identitaires permettant de franchir le pallier plus facilement. Comme c'est le cas pour Nora qui évoque lors de son entretien n'avoir : « aucune appréhension parce que comme [elle] était un peu l'avant-dernière de la famille, donc [elle] avait déjà trois de ses frères qui étaient au collège. Et [elle] avait hâte en fait d'aller... Au collège » 1.11-13. Les élèves peuvent bénéficier de connaissances provenant de leurs aînés, comme nous pouvons le voir lors de l'observation d'une classe de CM2, le 16 janvier 2023. L'élève explique ce qu'elle a compris des expériences de son aîné : « il ne fallait pas prendre tout [en parlant des affaires scolaires], parce que je me souviens que mon frère pensait que toute la journée, il n'allait pas rentrer à la maison, donc il a pris tous ses cahiers et il a cru qu'il avait un casier au collège et ils nous ont expliqué que les casiers c'est seulement pour ceux qui vont à la cantine ».

Afin d'anticiper au mieux l'organisation des journées au collège les élèves peuvent bénéficier d'explications de la part de leur enseignant en classe de CM2, ou encore issues d'échanges avec des collégiens ou encore des adultes membres du collège. Il est également possible de se renseigner via les sites académiques concernant la structure pédagogique, les taux de réussite aux examens, les points forts du projet d'établissement ou encore les priorités de la politique éducative de chaque établissement. Concernant l'appréhension du changement d'établissement des nouveaux élèves au collège, des dispositifs sont mis en place. La journée "portes ouvertes", ou encore la journée d'immersion permet de dédramatiser cette année charnière. Les différents

---

<sup>4</sup> Ibid., p.49.

<sup>5</sup> VAN GENNEP, Arnold. Les rites de passages. Picard. 1924. La culture moderne.

collèges proposent des activités pour permettre aux élèves de s'appropriier les lieux, notamment par de simples visites des différents espaces. Ces visites peuvent être plus ou moins élaborées. Il est possible de trouver un voir plusieurs enseignants par discipline, mettant en avant les projets réalisés en lien avec leur matière, dans leur salle. Il en va de même pour ceux abordés lors de la réunion du conseil de cycle : "collège au cinéma", "à la découverte de l'art contemporain", la "classe olympique", la journée "égalité filles/garçons", la prévention au cyber-harcèlement par Tinternet&Cie, le travail avec une écrivaine, « The Big Challenge » en anglais, ou encore la visite du musée des Beaux-Arts, ou celle des lieux de culte. L'élève identifie alors les différentes salles, mais également les chemins à prendre ou à ne pas prendre tout au long d'une journée type. Dans l'espace intitulé "la vie scolaire", les assistants d'éducation présentent souvent le carnet de liaison, dont l'une des fonctionnalités est l'affiche de l'emploi du temps de l'élève en quatrième de couverture. Ainsi, la capacité d'autonomie temporelle et spatiale joue un rôle direct sur l'adaptation de l'élève à ce nouvel environnement.

Nous allons, ensuite, évoquer un changement propre aux transitions scolaires qui concerne cette fois-ci les savoirs. L'élève se trouve face à des savoirs inédits.

Débutons par une focale sur les devoirs à la maison écrit en école primaire, qui, depuis 1956, sont interdits. L'argument biologique met en avant une charge trop lourde pour les enfants à cet âge-là. Mais il y a également un argument social qui défend un renforcement des inégalités sociales, notamment au collège. Les parents les moins diplômés y "décrocheraient" non parce qu'ils se désintéresseraient des devoirs, mais à cause de la demande du système scolaire. En particulier, selon Migeot<sup>6</sup>, le « problème ne résiderait pas tant dans les exercices d'application à réaliser, ou dans les leçons à apprendre, mais dans les explications ou les compléments d'explication que les enfants sont supposés demander aux parents, à l'instigation de certains enseignants qui estiment ne pas avoir le temps de les fournir ». Il est clair que le niveau des contenus de savoir se complexifie du passage de la classe de Cm2 à la classe de sixième. Cette dernière est une classe charnière. Donc l'aide des parents peut devenir moins présente. Certes le système est unique mais il se multiplie d'options et de formes de sélections. Ainsi cela peut provoquer une désorientation pour les parents ; surtout pour les parents peu en lien, peu

---

<sup>6</sup> MIGEOT-ALVARADO, Judith. La relation école-familles. « Peut mieux faire ». ESF Éditeur, 17 octobre 2000. Pratiques enjeux pédagogiques.

"familiarisés" avec le système scolaire. Ainsi Pierre Périer<sup>7</sup> nous explique que « jusqu'à une période récente, l'école ne se souciait guère de l'implication des familles dans la scolarité et ces dernières observaient une distance respectable vis-à-vis d'une institution auréolée de la légitimité dont elle tirait son autorité. ».

L'institution scolaire encourage progressivement les contacts directs entre le personnel éducatif et les familles. L'une des notions récentes dans le vocabulaire de l'éducation nationale est la "co-éducation" entre les enseignants et les parents. Or, plusieurs familles démunies, populaires, ou encore allophones s'interdisent de côtoyer l'espace dédié à l'école, par crainte. Alors que ces échanges sont nécessaires car les représentations des parents du collège, qu'elles soient positives ou négatives, sont projetées directement sur les enfants. Seule la mise en place de visites et de réunions permet d'amoindrir ces craintes qui sont susceptibles d'entraîner des inquiétudes chez les élèves eux-mêmes. Les programmes officiels<sup>8</sup> de l'éducation nationale, regroupent les classes de Cm1, Cm2 et de sixième au sein du cycle de consolidation : le cycle 3.

Ce regroupement a été appliqué en 2015, période à laquelle l'Éducation nationale ne se tourne plus seulement vers la relation collège-lycée mais aussi vers celle entre l'école et le collège. Avant, il existait un programme pour chaque niveau. Ces derniers sont composés d'une liste d'attendus, et ce sont les mêmes pour un cycle, avec une progression propre à chaque niveau. Ainsi les attendus de fin d'année, mais également les repères annuels de progression et les ressources d'accompagnement sont réunis dans le même bulletin officiel pour la classe de CM1, de CM2 et de sixième. Il enjambe l'école élémentaire et le collège. L'ensemble des élèves partage un socle commun, et suivent la même scolarité dans n'importe quel collège public ou école primaire publique en France. De plus, il existe un livret de compétences qui les suit tout au long de leur scolarité obligatoire. Il est également à noter que les élèves en France rencontrent des difficultés en mathématiques et en français, cela se remarque lors des évaluations nationales en classe de CP, CE1 et de sixième.

D'après le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse<sup>9</sup> « Si les résultats des élèves à la sortie de l'école élémentaire ont progressé [...], ils sont encore insuffisants : à l'entrée en 6e, 27% des élèves n'ont pas le niveau attendu en français, près d'un tiers en mathématiques. À

---

<sup>7</sup> PERIER, Pierre. L'ordre scolaire négocié. Parents, élèves, professeurs dans les contextes difficiles. Presses universitaires de Rennes, 25 novembre 2010. Le sens social.

<sup>8</sup> Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Programme du cycle 3. Bulletin officiel [en ligne]. BO n°31, 30 juillet 2020.

<sup>9</sup> Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Collège : ce qui change pour les élèves de 6e à la rentrée 2023. Mars 2023.

peine un élève sur deux sait lire un texte avec aisance et la dégradation de l'orthographe est devenue préoccupante. ». Selon Sylvie Chioussse et Brahim Labari<sup>10</sup>, les différentes pratiques culturelles, ainsi que l'origine sociale ont un impact direct sur le capital scolaire détenu par les élèves. Certes, durant la scolarité, une culture légitime est inculquée par les enseignants, néanmoins elle peut se rapprocher plus ou moins des pratiques culturelles des enfants en dehors de l'établissement. Ces derniers mettent en avant l'un des facteurs non négligeables engendrant des difficultés scolaires chez les élèves.

M. Pap Ndiaye<sup>11</sup>, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, évoque la problématique suivante : Les enfants les plus défavorisés, provenant du même quartier, sont souvent concentrés dans un même établissement. Cependant cela augmente les difficultés scolaires. Ainsi le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse préconise la mixité sociale et la présence de dispositifs tels que la section internationale, permettant des apprentissages favorables.

C'est pour ces raisons qu'une heure de consolidation a été mise en place<sup>12</sup> lors de l'année charnière de sixième. Elle permet de pallier les difficultés des élèves en mathématiques et en français, plus précisément en écriture, grammaire et orthographe. Concernant l'encadrement, une proposition facultative est faite aux professeurs des écoles. De plus, le dispositif « devoirs faits », dans lequel les élèves peuvent bénéficier d'une ou deux heures leur permettant d'effectuer leurs devoirs, deviendra obligatoire pour chacun à la rentrée 2023. Le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse souhaite renforcer les apprentissages dès l'année de CM2, en soumettant la pratique de l'écriture à deux heures minimums par jour.

La mise en place de projets communs aux classes de sixième et de CM2 peut permettre aux élèves, notamment aux élèves de CM2, d'accroître leurs connaissances. C'est le cas pour le projet pédagogique « défi-lecture », mêlant l'EPS et la lecture d'œuvres communes aux élèves de sixième et de CM2. Ainsi la création de moments d'échanges, entre niveaux, permet aux élèves de s'appuyer sur un support identificatoire, qui n'est autre que les élèves de la classe de sixième, et cela permet également la transmission directe.

Finalement, ces dispositifs avec différents fonctionnements et méthodes de travail aident au passage de l'école élémentaire au collège.

---

<sup>10</sup> LABARI, Brahim et Sylvie CHIOUSSE. Lecture critique d'un classique de P. Bourdieu : La distinction. Critique sociale du jugement. Hypothèses. Paris, Minit, 1979, le 23 janvier 2022.

<sup>11</sup> ERNER, Guillaume. Éducation nationale : les pistes de travail du ministre Pap Ndiaye. France culture. 22 février 2023.

<sup>12</sup> Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Collège : ce qui change pour les élèves de 6e à la rentrée 2023. Mars 2023

Enfin, nous pouvons concevoir le passage de la classe de CM2 à sixième, comme un morceau de vie perturbé par le changement de cadre normatif et relationnel avec l'apparition de relations inédites.

D'après l'article 4 de la loi du 11 juillet 1975<sup>13</sup> « Les collèges dispensent un enseignement commun, réparti sur quatre niveaux successifs. ». Ainsi les élèves accomplissent quatre années d'études, de la classe de sixième jusqu'à la classe de troisième. Les élèves de sixième sont alors les plus petits au regard de leur âge et c'est souvent également le cas au regard de leur taille. Ainsi comme nous l'explique l'anthropologue, Julie Delalande<sup>14</sup>, la transition scolaire de la classe de CM2 à sixième est un rite de passage. Le changement de statut débute durant la fin d'année scolaire en CM2. Les élèves se trouvent en phase de séparation avec tout ce qu'ils ont connu depuis qu'ils sont scolarisés, notamment leur groupe d'appartenance en école élémentaire. Ensuite, les enfants n'appartiennent plus à aucun groupe, ils se situent dans une période de marge. Puis, ils passent par la phase d'agrégation, un nouveau statut, en s'intégrant dans un nouveau groupe en classe de sixième.

Malgré ce rite de passage partagé par l'ensemble des collégiens, pour les troisièmes trois ans auparavant, pour les cinquièmes un an auparavant, la discrimination envers des élèves plus petits, notamment de sixième, peut avoir lieu. Éric de Barbieux<sup>15</sup> nous parle de la violence en milieu scolaire, en évoquant l'oppression quotidienne des adolescents vivant des situations d'isolement, et dont la santé mentale est détériorée. Ce rapport au ministre de l'Éducation date certes de 2011, mais lors de la rentrée 2021, des harcèlements envers les élèves de sixième, née en 2010, se sont intensifiés. Ces derniers ont commencé par des moqueries, avec l'émergence de l'hashtag « Anti2010 » dès l'été 2021, selon Alexandra Segond<sup>16</sup>. S'en suivent la violence verbale, l'humiliation et la violence physique. Nous pouvons donc remarquer la présence d'une hiérarchie au sein du collège, qui s'appuie sur le niveau de classe. Néanmoins, cette hiérarchie peut être utilisée pour de mauvaises raisons, comme rabaisser les nouveaux élèves de sixième. Cependant, nous pouvons tout de même, observer du soutien auprès des élèves de sixième, comme c'est le cas lors des visites du collège. Ces dernières sont souvent menées par des

---

<sup>13</sup> Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975, op. cit., article 4.

<sup>14</sup> DELALANDE, J. Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège. *Agora débats/jeunesses*. Presses de Sciences Po 2010/2 (N° 55), pp. 67-82.

<sup>15</sup> DEBARDIEUX, Éric. Rapport au ministre de l'Éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative. Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement scolaire à l'École. *Observatoire International de la Violence à l'École*. Université Bordeaux Segalen. 12 avril 2011.

<sup>16</sup> SEGOND, Alexandra. Société "Anti 2010" : pourquoi des élèves de 6e deviennent la cible de harceleurs. *Actu.fr*. 21 septembre 2021.

sixièmes, à destination des futurs élèves de sixièmes, ou encore par leurs frères et/ou leurs sœurs collégiens de différents niveaux.

De plus, lors de cette année de sixième, d'autres acteurs participent à leur éducation de manière directe ou indirecte. Ces nouveaux collégiens sont amenés à avoir une multitude d'enseignants correspondant à chaque matière, alors que rappelons-le, en classe de CM2, ils n'avaient qu'un seul professeur enseignant l'ensemble des différents domaines. Leur repère concernant l'enseignant est bouleversé. Ainsi, les élèves n'utilisent plus le mot « maître » ou « maîtresse » pour interpeller l'enseignant mais « Madame » ou « Monsieur ». De plus, les élèves passent du tutoiement ou vouvoiement. Au collège, d'autres adultes référents sont amenés à échanger plus ou moins fréquemment avec les élèves, tel que les personnels d'éducation, les psychologues de l'Éducation nationale, les personnels de direction, les personnels administratifs, les personnels techniques, les personnels sociaux et de santé. Nous constatons, lors de l'échange entre élèves observés au sein de la classe de CM2, le 23 janvier 2023, que les élèves ont conscience de la présence d'autant d'adultes au sein du collège. Néanmoins, ils rencontrent quelques difficultés à attribuer son rôle à chaque acteur, à en assimiler les réelles missions, et donc à identifier la personne vers laquelle se tourner pour demander une information précise.

Face à cette multitude de personnes participant à leur éducation, les élèves peuvent être amenés à s'approprier un repère, en l'occurrence un repère humain, comme c'est le cas pour une élève. Dès le début de l'année scolaire 2021 : « Une élève se trouvait souvent au bureau de la vie scolaire, près des assistants d'éducation, jusqu'à deux à quatre fois par jour. [...] Lorsque je lui demande la raison de sa présence, elle dit : « J'aime bien être avec elle [en désignant l'assistante d'éducation], elle est très gentille avec moi et c'est comme ma grande sœur » ». Cette élève crée alors un lien de confiance avec cet adulte et peut ainsi s'y référer, dès qu'elle en ressent le besoin. Nous pouvons retrouver cette relation en classe de CM2 entre un élève et son enseignant, étant le référent principal et parfois unique. Ce lien est d'ailleurs moins important avec les professeurs des collèges. Il est parfois possible de ne côtoyer un professeur d'une matière que deux heures par semaine, contrairement aux vingt-quatre heures par semaine passées avec le professeur des écoles. Ainsi, le rapport avec l'enseignant et avec la collectivité des pairs sont très différents. Mais ces interactions évoluent au cours de l'année de sixième. Nous constatons un changement de la relation avec les pairs dès le mois de mars, avril 2022 : « Je remarque que cette élève passe de moins en moins de temps avec cette assistante d'éducation. » alors ce lien créé entre ces deux individus se déconstruit petit à petit au profit de son indépendance. En l'occurrence pour cette élève, elle s'est intégrée à un nouveau groupe et, la concernant, sa période de marge a duré plusieurs mois.

L'un des enjeux socio-anthropologie des élèves de sixième est d'être intégrés et reconnus comme collégien. Pour cela, il leur faut acquérir les habitudes et normes, par le biais d'un apprentissage informel, attendues de tout collégien, tous niveaux confondus. Il leur faut également prendre en compte les règles de l'établissement, les attentes des enseignants et du personnel du collège, ainsi que celles de leur famille.

Le regard des autres élèves est important dans la construction des pré-adolescents. L'élève voit son corps se transformer et son esprit est en constante adaptation. Ainsi, les élèves ayant des capacités et des comportements les plus matures en classe de CM2, vont également les posséder en classe de sixième et ainsi s'adapter plus facilement aux normes et attendus de cette instance. Comme l'évoquent Sylvie Chioussse et Brahim Labari<sup>17</sup>, des différences ou des similitudes se mettent en place, ce qui crée des groupes d'appartenance similaires à la notion de classe sociale. Nous pouvons prendre pour exemple le sweat des personnes pratiquant l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Ainsi, l'habitus permet d'unifier et de générer des pratiques propres à un même groupe, au sein du collège. Néanmoins, appartenir à un groupe n'est pas si simple et ne se résume pas au simple partage du même matériel. Des facteurs implicites demeurent au sein des groupes. Ainsi les élèves vont s'approprier ces codes, cette culture du groupe. Le groupe peut être plus ou moins restreint. Un élève de sixième fait partie du groupe des collégiens, mais également des sixièmes, d'une classe et même de groupes plus étroits. La dimension affective est un élément primordial dans le passage de la classe de CM2 à sixième. Rappelons que ces pré-adolescents changent physiquement, ainsi leur identité et leur image d'eux-mêmes se modifient. Pour s'approprier les codes, ils peuvent s'appuyer sur des modèles, notamment ceux qu'ils voient à travers les réseaux sociaux. Cette transition peut être synonyme de nouveau départ, par une quête de liberté et d'autonomie. Cette nouvelle période de la vie, pousse le pré-adolescent à redéfinir son identité.

L'observation du jeudi 14 avril 2022 décrit « un élève [qui] se retrouve à manger seul tous les midis. L'assistant d'éducation lui demande s'il mange seul, afin de gérer le flux entrant dans le réfectoire. L'élève de sixième rétorque « Je suis toujours tout seul, déjà en CM2, c'était pareil » ». Ainsi il n'est pas évident pour les élèves de créer du lien avec leurs pairs. Alors les collèges peuvent permettre aux élèves de partager une activité commune, durant le temps du midi. Rappelons-le, les élèves de sixième se trouvent accompagnés des autres niveaux durant la pause méridienne, dans la cour de récréation. Alors pour les demi-pensionnaires, il existe des

---

<sup>17</sup> LABARI, Brahim et Sylvie CHIOUSSE. Lecture critique d'un classique de P. Bourdieu : La distinction. Critique sociale du jugement. Hypothèses. Paris, Minuit, 1979, le 23 janvier 2022.

clubs : danse, lecture, jeux de société, arts créatifs, discussion, broderie, chorale et théâtre permettant de créer du lien et d'éviter aux élèves d'être livrés à eux-mêmes. La mise en place de projets communs aux élèves de CM2 et de sixième permet d'observer les habitus partagés par les collégiens. Par exemple, une correspondance entre une école primaire et une classe de sixième peut permettre d'appréhender la façon s'exprimer des collégiens. Un travail commun autour d'une Webradio en version Podcast, composée de diverses activités comme des interviews peut également permettre ce type d'échanges. Ainsi mener des projets permet de donner du sens à un collectif.

Néanmoins, ce type de projet requiert un investissement de la part des professeurs des écoles. Or, comme cela a été évoqué par ces derniers, lors de la réunion du conseil de cycle, ils n'en ont pas toujours la possibilité. Cela est dû à un manque de moyens ou, dans la majorité des cas, à un manque de temps. Ces derniers peuvent choisir parmi plusieurs parcours pour leur année scolaire. Il existe le parcours citoyen, le parcours avenir etc. Chacun mobilisant un temps considérable. Dans l'œuvre « L'école et ses sociologies »<sup>18</sup>, on apprend que l'effet-maître peut se définir par la conviction provenant de l'enseignant à vouloir que les élèves réussissent. L'enseignant motivé et adaptant une certaine pédagogie, et en élaborant certain projet, peut avoir un réel impact sur la progression des élèves « Un travail d'Alain Mingat constate même qu'à un palier décisif, le cours préparatoire, l'effet-maître l'emporte sur l'origine sociale ».

Pour conclure, il est nécessaire de dédier davantage de moyens et de temps à ce passage décisif entre la classe de CM2 et celle de sixième, l'un des plus décisifs de la scolarité des élèves, afin de les « armer » au mieux, en tant qu'« acteurs » de leur scolarité. Ensuite, il est essentiel de dédier du temps pour les enseignants du primaire et ceux du secondaire, au milieu de leurs programmes et attendus respectifs, pour se concerter mutuellement. Afin d'échanger ensemble au sujet de leurs pratiques, de leurs constats, et leur permettre de concevoir des projets communs dans l'objectif d'aider au mieux les futurs sixièmes à se familiariser avec le collège. De plus, il serait bénéfique de prendre en compte les compétences psycho-sociales, relationnelles des élèves lors des transmissions d'informations entre enseignants du primaire et du collège afin d'aider ceux qui sont le plus en difficulté à ce niveau, à effectuer cette transition sans encombre.

---

<sup>18</sup> DE QUEIROZ, J., op. cit., p.52.

## BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

ARIES, Philippe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Seuil, 1973. Paris.

DARMON, Muriel. *La socialisation*. Armand colin, 2006. Coll. 128.

DEBARDIEUX, Éric. Rapport au ministre de l'Éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative. *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement scolaire à l'École*. Observatoire International de la Violence à l'École. Université Bordeaux Segalen [en ligne]. 12 avril 2011. Disponible sur Éducation.gouv à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-l-ecole-rapport-d-eric-debarbieux-2144>

DE QUEIROZ, Jean-Manuel. *Domaines et approches L'école et ses sociologies*. Armand colin, mai 2010, 3<sup>ème</sup> édition. 128.

DELALANDE, Julie. Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège. *Agora débats/jeunesses*. Presses de Sciences Po 2010/2 (N° 55), pp. 67-82.

ERNER, Guillaume. Éducation nationale : les pistes de travail du ministre Pap Ndiaye. *France culture [en ligne]*. 22 février 2023. Disponible sur YouTube à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=PGHt4JaqeZc>

INSEE. Établissements scolaires du premier degré à la rentrée 2021. *Statistiques et études [en ligne]*. 8 novembre 2022 [consulté le 17 avril 2023]. Disponible à l'adresse : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012708#tableau-TCRD\\_060\\_tab1\\_departements](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012708#tableau-TCRD_060_tab1_departements)

INSEE. Établissements scolaires du second degré à la rentrée 2021. *Statistiques et études [en ligne]*. 8 novembre 2022 [consulté le 17 avril 2023]. Disponible à l'adresse : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012787#tableau-TCRD\\_061\\_tab1\\_departements](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012787#tableau-TCRD_061_tab1_departements)

LABARI, Brahim et Sylvie CHIOUSSE. Lecture critique d'un classique de P. Bourdieu : La distinction. Critique sociale du jugement. *Hypothèses [en ligne]*. Paris, Minuit, 1979, le 23 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <https://espritcritique.hypotheses.org/1193>

Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation. *L'histoire des grands textes de l'Éducation nationale [en ligne]*. Paris, 11 juillet 1975, n° 75-620 [consulté le 17 avril 2023]. Disponible sur Éducation.gouv à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg75-620-du-11-juillet-1975-relative-l-education-3716>

MIGEOT-ALVARADO, Judith. *La relation école-familles. « Peut mieux faire »*. ESF Éditeur, 17 octobre 2000. Pratiques enjeux pédagogiques.

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Collège : ce qui change pour les élèves de 6e à la rentrée 2023 *[en ligne]*. Mars 2023 [consulté le 19 avril 2023]. Disponible sur Éducation.gouv à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/college-ce-qui-change-pour-les-eleves-de-6e-la-rentree-2023-344017>

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. La liaison entre l'école et le collège *[en ligne]*. Mars 2020. Disponible sur Éducation.gouv à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/la-liaison-entre-l-ecole-et-le-college-11318>

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Programme du cycle 3. Bulletin officiel *[en ligne]*. BO n°31, 30 juillet 2020 [consulté le 17 avril 2023]. Disponible sur Éduscol à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3>

PERIER, Pierre. *L'ordre scolaire négocié. Parents, élèves, professeurs dans les contextes difficiles*. Presses universitaires de Rennes, 25 novembre 2010. Le sens social.

SEGOND, Alexandra. Société "Anti 2010" : pourquoi des élèves de 6e deviennent la cible de harceleurs. *Actu.fr [en ligne]*. 21 septembre 2021 [consulté le 17 avril 2023]. Disponible à l'adresse : [https://actu.fr/societe/anti-2010-pourquoi-des-eleves-de-6e-deviennent-la-cible-de-harceleurs\\_44944324.html](https://actu.fr/societe/anti-2010-pourquoi-des-eleves-de-6e-deviennent-la-cible-de-harceleurs_44944324.html)

VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passages*. Picard. 1924. La culture moderne.

## ANNEXE 1

### Observation en cours de récréation au collège Voltaire :

*Contexte : Le collège intitulé « Collège Voltaire » situé à Besançon, espace urbain, dans le quartier de Planoise. L'école regroupe au total 650 élèves.*

*Récréation du mardi matin 12 octobre 2021.*

Les élèves de sixième se retrouvent dans la « cour haute ». On observe les élèves courir dans l'ensemble de l'espace accessible. Certains courent dans tous les sens sans aucun but, d'autres « jouent » pour s'attraper. Le niveau sonore est assez haut, il y a besoin de la présence constante d'assistant d'éducation pour éviter des conflits. Lors d'un échange de regards entre un élève courant et criant dans la récréation et un assistant d'éducation, on remarque un changement de comportement de l'élève qui se met à ralentir, à ne plus parler, ou encore à esquisser un sourire.

*En salle d'étude de 10h00 à 11h00 le mardi 12 octobre 2021.*

Un groupe de trois filles sont réunies autour de deux tables positionnées en îlot. Une fille se trouve seule une rangée devant. Cette élève est alors interpellée par une des filles faisant partie du groupe, lui demanda si elle souhaitait se joindre à elles. Au départ, elle refusa, sans doute dû à sa timidité et son manque de confiance en soi. Une seconde élève du groupe insista, alors la jeune fille les a rejoints sans un mot en esquissant un sourire.

*Devant la salle d'étude, à 9h00 le mercredi 13 octobre 2021.*

Un dispositif est mis en place par l'infirmière, et deux intervenantes extérieures au collège. Le concept intitulé « bla-bla-pause », permet d'accueillir une dizaine de collégiens à la place d'une heure d'étude afin de parler avec eux sur un ou plusieurs thèmes de leur choix. Cela s'effectue dans le but d'échanger sans porter de jugement.

Alors, le mercredi à 9h00, l'assistant d'éducation demande qui souhaite participer à la « bla-bla-pause », quatre élèves de troisième, ayant l'habitude d'y aller, s'y trouvent déjà.

Cinq élèves de sixième hésitent, mais ils décident d'y aller car ils n'ont rien à travailler en étude. En voyant les élèves de troisième, les élèves de sixième se rétractent, l'un d'entre eux dit :

*« Finalement on a des devoirs à faire ».*

*En cours de récréation à 15h50 le 18 octobre 2021.*

L'arrivée en cours de récréation se fait souvent par classe, au moment où le professeur les libère (avant / après la sonnerie). Une fois arrivée dans la cour de récréation les élèves de sixième se dispersent, en plus ou moins grand groupe. Je remarque des élèves interroger leurs pairs afin de retrouver un ou des autres élèves. La durée de la récréation est de 15 minutes, sachant qu'ils prennent quelques minutes à rejoindre la cour. Finalement, pour les élèves identifiés précédemment, ils ne profitent pas tant que ça de ce moment pour se détendre car ils passent la majeure partie du temps à rechercher et courir après des personnes.

*Dans le couloir et en salle d'étude à 10h, le 19 octobre 2021.*

En salle d'étude, l'ensemble des élèves sont dans l'attente d'une consigne de la part de l'assistant d'éducation, néanmoins on remarque que les élèves de sixième attendent de directives précises. Quelques questions posées par des élèves de sixième présent en étude : « J'ai le droit de me mettre dans cette rangée ? », « Je peux m'asseoir à côté de ma copine », « On n'a pas de devoir, on fait quoi du coup ? ».

*En cours de récréation le mercredi matin, 20 octobre 2021, à 10h.*

J'entends une discussion entre plusieurs filles en classe de sixième, l'une d'elle disait : « il ne faut pas que je reste à côté de lui, mon frère pourrait me voir ». On peut constater que cette jeune fille craignait le regard de son grand frère, notamment d'une mauvaise interprétation de sa part car il n'y avait aucun échange entre les deux élèves.

*Au bureau de la vie scolaire le mardi matin, 15 janvier 2022, à 11h00.*

Un élève entre au bureau de la vie scolaire, et demande si les surveillants ont trouvé une veste rouge de marque Nike. Il cherche dans les objets trouvés où il n'y a pas sa veste. Il retourne alors dans les différentes salles où il a eu cours pendant la journée. L'élève retourne au bureau de la vie scolaire, où il commence à pleurer, en disant « ma mère va me tuer... ». Puis, les

assistants d'éducation le calment. Ces derniers appellent la mère de l'élève. Ils s'avèrent que l'élève n'a pas emporté sa veste avec lui, mais il l'a laissé chez lui.

*À la cantine le jeudi, 14 avril 2022, à 12h30.*

Un élève se retrouve à manger seul tous les midis, l'assistant d'éducation lui demande s'il mange seul afin de gérer le flux entrant dans le réfectoire. L'élève de sixième rétorque « je suis toujours tout seul, déjà en CM2, c'était pareil ».

*Dans le hall d'entrée le mardi, 3 mai 2022, à 14h.*

Un élève refuse d'aller à la piscine, dans le cadre d'un cours d'EPS. L'enseignante se met en colère, ne comprenant pas la réaction de l'élève de sixième. Il est alors envoyé dans le bureau de la CPE afin de s'entretenir avec elle par rapport à son comportement. L'élève ne souhaite pas s'exprimer et il répète « Je ne veux pas aller à la piscine ! ». La discussion progresse, et la CPE réussit à installer un climat de confiance entre l'élève et elle. L'enfant se met alors à pleurer en disant « Je ne sais pas nager... Ils vont se moquer de moi... Et je n'aurai plus d'amis... ». L'enfant redoute le regard de ses amis, la CPE lui explique que s'il n'assiste pas au cours, il ne pourra jamais apprendre à nager.

*Dans les couloirs le mercredi, 4 mai 2022 à 9h50.*

Un élève interpelle un autre élève : « Pourquoi tu t'es habillé aujourd'hui ? », le second élève interrogé portait un jean avec un polo de couleur rouge, et il répondit « je sais pas. ». Le premier élève lui dit « depuis quand on s'habille comme ça pour aller au collège, on met des ensembles nous !! ». Puis, ils continuent leur chemin. Un ensemble, c'est un bas de survêtement et une veste de jogging de même couleur et de même marque. Une majorité des élèves notamment des plus âgés en portent au collège voltaire.

### Suivie d'une élève :

*Durant les mois de septembre – octobre 2021.*

Une élève se trouvait souvent au bureau de la vie scolaire, près des assistants d'éducation, jusqu'à deux à quatre fois par jour. Parfois, elle restait en salle d'étude alors qu'elle pouvait rentrer chez elle. Son objectif premier n'était pas d'effectuer ses devoirs, mais de passer du temps avec les assistants d'éducation, notamment une, du sexe féminin. Lorsque je lui demande la raison de sa présence, elle dit : « J'aime bien être avec elle, elle est très gentille avec moi et c'est comme ma grande sœur ». Alors on peut penser que cette élève de sixième a créé un lien affectif avec une personne, lui permettant de se sentir en confiance.

*Durant les mois de mars – avril 2022.*

Je remarque que cette élève passe de moins en moins de temps avec cette assistante d'éducation. Elle la salue, lui sourit quand elle passe devant elle, mais ne passe plus autant de temps avec l'assistante d'éducation. J'ai également remarqué qu'elle a construit un groupe d'amies, avec qui elle passe du temps (en étude, en récréation, devant le collège...). Ainsi, elle a pu développer son cercle d'amis et « prendre son envol » comme dirait l'assistante d'éducation ayant partagé du temps avec cette élève.

*Le mercredi 11 mai 2022.*

L'élève de sixième, se trouve dans la cour de récréation avec seulement 3 autres camarades, ils ont omis l'information concernant le déplacement du cours d'EPS. Ces deux camarades se trouvent être des garçons, et se dirigent vers l'étude, elle demande à plusieurs reprises « Qui fait l'étude ? ». Elle obtient une réponse non-favorable selon elle, car elle voulait être avec l'assistante d'éducation avec qui elle a tissé un lien. L'élève va alors la chercher au sein du bureau de la vie scolaire. Cependant, contrairement au début de l'année, l'assistante d'éducation va lui demander de se diriger en salle d'étude, sans vagabonder dans les couloirs et elle rajoute « Je suis occupée, je ne peux pas m'occuper de toi. ». L'élève passera les deux heures d'étude seule.

## ANNEXE 2

Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège.

28 juillet 2013

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 3 sur 48

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

#### Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège

NOR : MENE1318884D

*Publics concernés* : personnels des écoles et des collèges publics de l'éducation nationale.

*Objet* : définir la composition et les modalités du conseil école-collège.

*Entrée en vigueur* : le texte entre en vigueur à la rentrée scolaire 2013.

*Notice* : le présent décret définit la composition et les missions confiées au conseil école-collège qui doit permettre de renforcer la continuité pédagogique entre les deux degrés, au profit notamment des élèves les plus fragiles. Le conseil école-collège réunit, sous la présidence du principal du collège et de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription, des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Il se réunit deux fois par an au moins et arrête un programme d'actions et un bilan de ses réalisations.

*Références* : le présent décret est pris en application de l'article L. 401-4 issu de l'article 57 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ; les textes introduits par le présent décret peuvent être consultés sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 401-4 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 10 juillet 2013,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Au livre IV de la deuxième partie (partie réglementaire) du code de l'éducation, il est inséré un titre préliminaire ainsi rédigé :

#### « TITRE PRÉLIMINAIRE

#### « DISPOSITIONS COMMUNES

#### « CHAPITRE UNIQUE

« Art. D. 401-1. – Le conseil école-collège, institué par l'article L. 401-4, associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.

« Art. D. 401-2. – I. – Le conseil école-collège comprend :

« 1° Le principal du collège ou son adjoint ;

« 2° L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré ou le représentant qu'il désigne ;

« 3° Des personnels désignés par le principal du collège sur proposition du conseil pédagogique du collège prévu à l'article L. 421-5 ;

« 4° Des membres du conseil des maîtres prévu à l'article D. 411-7 de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège, désignés par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré dont relève l'école, sur proposition de chacun des conseils des maîtres concernés.

« Le conseil école-collège est présidé conjointement par le principal du collège ou son adjoint et par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré ou le représentant qu'il désigne.

« Le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré fixent conjointement le nombre des membres du conseil école-collège en s'assurant d'une représentation égale des personnels des écoles et du collège.

« II. – Lorsque plusieurs circonscriptions du premier degré relèvent d'un même secteur de recrutement de collège, le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie désigne l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré qui siège au conseil école-collège.

« III. – Le conseil école-collège peut inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles. »

« Art. D. 401-3. – Le conseil école-collège détermine un programme d'actions, qui s'inscrit dans le champ des missions qui lui sont assignées par l'article L. 401-4. Le conseil école-collège peut créer des commissions école-collège chargées de la mise en œuvre d'une ou plusieurs de ces actions. La composition, les objectifs et les modalités de travail de ces commissions sont arrêtés par le conseil école-collège.

« Art. D. 401-4. – Le conseil école-collège se réunit au moins deux fois par an. Chaque année, il établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Il soumet le programme d'actions à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances. Le programme d'actions et le bilan sont transmis pour information, conjointement par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré et le principal du collège, au directeur académique des services de l'éducation nationale. »

**Art. 2.** – A l'article D. 211-10, les mots : « secteurs scolaires » sont remplacés par les mots : « secteurs de recrutement ».

**Art. 3.** – La mise en place du conseil école-collège s'effectue progressivement au cours de l'année scolaire 2013-2014 afin que son premier programme d'actions soit adopté pour être mis en œuvre à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.

**Art. 4.** – Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 juillet 2013.

JEAN-MARC AYRAULT

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'éducation nationale,*  
VINCENT PEILLON

## ANNEXE 3

### Entretien de Nora

*Contexte : l'entretien a lieu le mercredi 16 mars 2022, à 14h00, après sa matinée de travail.*

*Nous sommes à son domicile, l'entretien a duré 40 minutes.*

Sofia : « Merci de m'accueillir chez toi pour cet entretien. On va débiter, je rappelle juste que cet entretien est anonyme. Alors, pour commencer, quels souvenirs tu as du passage de CM2 à sixième ?

Nora : « Écoute pour la première question donc euh... Quel souvenir avez-vous du passage de CM2 à 6e... Eh bah... Déjà, alors euh... Déjà en CM2, on faisait pas mal de contrôles et tout donc on était assez studieux. Je me rappelle de ça, donc je voulais absolument passer en 6e. Et puis parce qu'on avait le cahier rouge et des interrogations. Enfin, voilà, on le ramenait le soir, en fin de semaine, les parents regardent le travail hebdomadaire et le signe. Puis à la fin de l'année scolaire, en fait, c'était un document qui faisait vraiment un document officiel, et le directeur te dit "Voilà passage en sixième ". Et là, tu es contente... J'étais vraiment contente de passer en sixième parce qu'avant les redoublements se faisaient assez facilement. Après, j'avais moi aucune appréhension parce que comme j'étais un peu l'avant-dernière de la famille, donc j'avais déjà trois de mes frères qui étaient au collège. Et j'avais hâte en fait d'aller... Au collège et puis... D'avoir donc leurs profs et sans le vouloir, j'avais déjà les leçons. Et je me souviens même que comme j'avais deux frères qui sont passés avant parce que du coup mon frère lui, il avait redoublé, il était au même niveau que moi. Donc on passait ensemble. Et en fait... J'avais déjà donc les cours et les profs avant ne changeaient pas, les programmes ne changeaient pas. Donc j'avais déjà les interro', tout ça ... Mais je n'avais aucune, aucune appréhension de faire le sport, j'aimais bien, je ne sais pas. J'avais envie parce que mon aîné de mes frères, il était très bon en sport, les profs l'adoraient. Du coup, quand je suis arrivée en sixième « Oh t'es la sœur de... » ... Et puis ça a confirmé, j'avais toujours des 18,18 en sport, et c'était ma seule bonne note... C'était vraiment ce que je voulais. Après le français, je n'étais pas trop forte, en anglais pas trop fort, enfin bref. Mais c'était vraiment le fait d'aller en sport.

Le souci, c'est que quand j'allais au primaire, on allait à pied. Et donc c'était à... 800 mètres, non, c'était quoi ? 1 km ? Ouais 1 km. Et puis le fait d'aller au collège et bien, c'était à 1,5 km et je faisais matin, midi, soir. Et ça me... Ça me soulait. Il n'y avait pas de bus, les parents, ils

te laissaient aller à pied, et puis voilà quoi. Donc tu courrais tout le temps, toute la journée. Ça, je ne disais rien parce que tout le monde le faisait, mais ouais, ouais bof... Toujours en train de courir. Bien sûr la cantine là-bas... Pour ma mère, c'était hors de question que je reste à la cantine. Donc ça ouais, ce n'était pas très cool, je n'aimais pas trop. »

Sofia : « Que peux-tu me dire sur l'établissement ? »

Nora : « L'établissement en fait, ce n'est pas un collège genre il n'y a qu'un collège. Là-bas, il y avait le collège, le lycée et le lycée... Professionnel plus la SEGPA. Donc c'était une cité scolaire. C'était une grande cité... Où tu pouvais côtoyer des sixièmes, jusqu'à des étudiants niveau BTS et moi par rapport à ça, je n'avais pas d'appréhension, parce que je savais que mes grands frères étaient là-bas. Je me suis dit si j'ai un souci, j'appelle mes frères. Mais c'était vraiment grand, géant... Après, c'est vrai que quand on est arrivé, le professeur principal, les CPE nous ont dits que c'était seulement ce bâtiment-là, et vous n'avez qu'à aller à ce bâtiment E, et l'autre bâtiment, c'est le gymnase. Donc ils nous ont bien guidés, ils nous ont bien fait visiter... Bah le lycée professionnel, la restauration, l'internat... Par contre, à 10h, tout le monde était mélangé, que ce soient les collégiens, les lycéens... On était tous mélangés quoi. Et puis je me souviens même que, ça fumait avant, sous le préau et tout... Enfin, voilà, c'était, ouais, c'était normal avant. Par contre, il vendait aussi, je me souviens bien, j'aimais bien, et c'est sur ça change du CM2. Ils vendaient des nougats au profit des voyages. Et aussi des petits pains chocolat. Voilà. Et ! Ah oui ! J'avais un sac, il m'a duré les quatre années de collège. C'était le sac de la marque Salomon, je me rappelle. C'était un sac Salomon donc, t'avais une poche en avant où je m'étais mon carnet de liaison. Et puis une plus grande poche euh à l'intérieur, tu mettais les livres et les cahiers tout ça. Et ça, je l'ai acheté en sixième, il coûtait cher ! Genre, c'est genre maintenant, les sacs Petit Marcel ou Eastpack. Nous, c'était Salomon, et le mien, il était blanc et un peu violet. Voilà, voilà, j'étais contente. Et puis en plus à la rentrée, j'avais un jean et un haut blanc !

Par contre... On a eu notre emploi du temps, on nous a dit que voilà, il fallait changer de classe à chaque heure et en fait, on avait une... On avait donc euh... Plusieurs matières, et donc plusieurs salles. Et on avait une matière où ça s'appelait EMT. C'était... Éducation... Je sais même plus, EMT c'était un truc Éducation Manuel et Technologie, enfin c'était anciennement la technologie. Et la professeure nous a fait faire un emploi du temps en carton et comme ça, on pouvait sortir cet emploi du temps toute la journée quand on ne connaissait pas nos salles.

Et ça, c'était génial. Ils nous accompagnaient bien, ils nous ont vraiment donné des astuces et tout ça. Et ça, c'est bien.

Ah ! On avait aussi des études, c'était bien aussi d'avoir des études où tu ne faisais rien et puis tu pouvais papoter. Sois-tu allé au CDI, sois tu allais au foyer et tu pouvais regarder, je me souviens, tu pouvais regarder... La télé. Tu pouvais jouer aux cartes, tu pouvais discuter donc contrairement aux études. Ouais, c'était, c'était sympa et puis, je me souviens même qu'au mois de mai quand il y avait le tournoi "Roland Garros", on y allait tout le temps regarder les matchs de Roland Garros. Donc c'est bien !

Et puis en plus... On avait... C'était bien parce qu'en sport, on devait faire des séances de piscine. Et nous avions à faire 500 mètres pour accéder à la piscine qui se trouvait en bas du bâtiment de l'internat filles. On pouvait apprendre à nager dès la sixième, il n'y avait pas de problème pour cela. Et parce qu'on avait la structure adéquate. Et puis le collège avait accès au stade, donc on avait une grosse montée pour y accéder. »

Sofia : « D'accord, est-ce que tu es amené à rencontrer des élèves de sixième et quel comportement tu as pu observer ? »

Nora : « Oui, dans le cadre de mon boulot oui, je suis... amener à les rencontrer des futurs sixièmes et des sixièmes parce que je suis secrétaire donc dans un collège en milieu rural, semi rural je dirais même. C'est trop chou, car à la rentrée, ils viennent tous bien habillés, ils font très beau, ils font attention à eux, ils ont des beaux sacs, des belles baskets toutes neuves, une belle coupe de cheveux. C'est trop marrant, ils sont polis, ils te regardent, ils cherchent à savoir qui nous sommes au collège. Quel statut on a dans le collège et tout. C'est... C'est très intéressant de les voir et d'autant plus que Madame La Principale tient à nous présenter à chaque classe de sixième et donc elle présente son personnel, donc la gestionnaire, la secrétaire de gestion, la principale adjointe, la CPE et comme ça voilà, ils savent mettre un nom sur un visage et ça, c'est très bien. Et puis voilà, ils sont vraiment... Ils sont vraiment sympas surtout les premiers jours de la rentrée. »

Sofia : « Et quel comportement tu as pu observer ? »

Nora : « Quel est le comportement et bien en fait, on les voit tout petits... Vif, sérieux. Lors des portes ouvertes, ils étaient curieux, ils posent plein de questions. Euh, ils sont... Ils sont comment euh... Ils ne sont pas timides, mais voilà enfin s'ils sont timides quand même. Mais

voilà, on avait l'impression voilà de... De voir des jeunes, qui, qui apporte une nouvelle fraîcheur. Et oui le comportement que je vois, bon après ouais, non, ils sont sérieux ici et tout, il n'y a pas de souci, alors je ne sais pas ce que je peux dire d'autres... Je ne les côtoie pas non plus tous les jours, mais non rien de spécial dans leur comportement juste qu'ils sont contents de venir au collège.

Certains élèves se posent beaucoup de questions... Si je n'ai pas la carte de demi-pension, est-ce qu'ils peuvent aller manger ou s'ils sont DP3 jours au lieu de DP5 jours. Voilà, ils sont quand même paniqués concernant le fonctionnement aussi de la cantine, du self, tout ça. Puis euh... Voilà, c'est... C'est quand même... Ouais, ils ont du mal au début à s'adapter et puis je pense, ouais, ils n'hésitent pas à nous le dire. Et puis des fois quand ils ne le disent pas, il y a quand même des surveillants qui font bien attention à eux et qui essayent de les guider au début. Mais de toute manière, le premier jour, on ne les mélange pas avec les autres niveaux. Donc ils ont toute la journée pour... Découvrir le collège ; ils ont l'établissement pour eux tout seul toute la journée. Donc ça, c'est bien. Comme ça, ils sont à l'aise. Le collège est à eux à 100 % . »

Sofia : « Ensuite, tu peux me parler de ce qui est mis en place pour le passage de CM2 à sixième ? »

Nora : « Alors, il y a des liaisons école - collège euh... Les professeurs de certaines matières au collège rencontrent les instituteurs, donc ils peuvent parler des difficultés, sans repartir de zéro. Ça, c'est très bien. Éviter donc de mettre certains élèves avec d'autres élèves, ça, c'est très bien aussi, je trouve. Il y a aussi le fait de... De faire en même temps euh... Le cross ensemble, ça, c'est bien. Nous, on a donc un euh... On a une classe C.O. course d'orientation, du coup les élèves de cinquième vont faire une journée avec les écoles primaires, afin d'encadrer les élèves de CM avec le professeur de la classe C.O.. Le but est de faire découvrir sur une journée la course d'orientation avec l'école primaire et créer du lien avec les collégiens. Là, il y a quand même pas mal de choses de mis en place... Après, je ne sais pas s'il y a des journées d'adaptation. Dans le collège, là où je suis non, il n'y a pas. Mais dans d'autres collèges, il y a une journée découverte du collège... Voilà ! Après les portes ouvertes comme je disais tout à l'heure... Voilà, voilà. »

Sofia : « As-tu d'autres propositions pour assurer le passage entre CM2 et sixième ? »

Nora : « Moi je pense que, ce qu'il faudrait, Au niveau des langues, parce que voilà, ça c'est tout nouveau. Et en fait, il faudrait, enfin il faudrait arriver à ce qu'il y a un groupe... en CM1-CM2, à ce que les groupes commencent à faire des langues mais avec le professeur d'allemand ou d'anglais du collège et puis comme ça ils choisissent vraiment leurs langues vivantes au collège. Et à cet âge-là j'ai l'impression que tu as... que tu apprends mieux et ça serait bien. Donc... Quand le primaire est à côté du collège, pourquoi pas les faire intervenir une heure par semaine où tous les 15 jours avec le professeur de langues, et ce dernier se déplace à l'école primaire. Voilà, mais déjà il y aurait un lien, ils connaissent déjà le collège et puis ils connaissent aussi cette nouvelle matière. Donc ça serait bien de le faire.

Après on avait un professeur qui faisait des ateliers justement en CM2, Elle faisait... Elle faisait des ateliers... La robotique, le cyber teck, c'est-à-dire de créer un petit robot motorisé. Et ça pareil... faire des rencontres, faire au moins trois fois dans l'année des rencontres et à la fin de l'année, présenter le robot au palais des sports. Cela a lieu fin mai, le concours Cybertech. Et ça, c'est pas mal, et pareil, c'est la technologie, donc une nouvelle matière, et ça, je trouve que c'est plaisant. Non seulement c'est... Voilà les élèves sont curieux, c'est ce que je disais tout à l'heure, ils sont curieux, ils ont envie d'apprendre, ils ont envie de connaître, ils ont envie d'avoir des nouveaux... De nouvelles choses. Ça permet... de leur donner la connaissance sur l'ingénierie et surtout pour les filles euh... Voilà, je trouve que c'est bien de développer ça aussi. »

Sofia : « Enfin, comment les parents d'élève de CM2 te sollicite-t-il ? »

Nora : « Les parents, moi, me sollicite plutôt pour l'inscription. Après, il me sollicite aussi pour... Pour les options, que choisir ? Voilà. Oui, il nous sollicite s'ils ont un problème médical, voilà, il nous demande comment il faut faire, comment il faut mettre en place un PAI, PAP. Mais ça, c'est toujours dans la liaison école – collège. Des fois, l'institution nous en informe. Et... Les parents complets. Il nous sollicite aussi pour l'aide aux devoirs, comment on peut mettre ça en place, des choses comme ça, le soutien scolaire, etc...

En fait, ils nous sollicitent dès le départ. Donc dès le départ, dès le premier jour en fait. Enfin même bien avant. Bah, comme je l'ai dit, pour les dossiers d'inscription, il y en a qui nous téléphonent déjà en janvier pour savoir quand ils donnent le dossier d'inscription au mois de juin. Donc on leur donne déjà la date parce que nous la date-t-on la prévoit dès septembre. On prépare le calendrier annuel donc on connaît déjà la date. Et puis à la rentrée, ils ont le droit de les accompagner, bon, là, avec la covid, c'était un peu difficile. Mais sinon, ils ont le droit,

l'établissement est ouvert à tous, enfin surtout aux parents, il n'y a pas de problème. La principale et la principale adjointe, pour les sixièmes, par exemple de la 6<sup>o</sup>1 à la 6<sup>o</sup>7, hop, elle prend la liste des 6<sup>o</sup>1, elle les appelle un par un et les parents, ils sont là. Et donc, ça, c'est important pour eux. Euh... Je sais que dans d'autres établissements aussi, ils peuvent manger à midi. Après, ça se fait de moins en moins, parce que voilà, maintenant, les parents travaillent tous et fin voilà. Avant, c'était aussi ça... Il y avait aussi ça, c'était bien, c'était sympa. Du coup, les parents euh... En sixième, ça les rassure de venir une heure et en plus, ils ont le droit à une heure. Une heure pour amener leur enfant. Surtout, quand il y a des changements comme ça d'établissement. Les changements de l'école pour aller à la maternelle, de la maternelle à la primaire et de la primaire au collège. En seconde, c'est... Oui, peut-être aussi, en seconde, effectivement, si c'est loin, voilà, il faut qu'ils les ramènent. Et ça, les parents, ça les rassure en fait. Et de voir euh... Et de pouvoir amener leurs enfants le premier jour et de voir dans quelle classe ils sont, avec quels camarades. Ça les rassure. Ils peuvent partir tranquille. Ensuite, on leur dit bien, dès le départ, on leur dit, une semaine après, il y a une réunion d'informations concernant donc le collège. Et de là, on leur donne les codes, les fameux code "educonnect", où ils ont accès à "ponote", les devoirs et la communication, elle y est dedans et donc ils peuvent communiquer avec tous les membres du personnel administratif comme pédagogique. Voilà. »

Sofia : « D'accord, on passe maintenant à la dernière partie, alors qu'elle est ta date de naissance ? »

Nora : « Je suis née le 31 mars 1969. »

Sofia : « Où est-ce que tu vis ? »

Nora : « Je vis à Besançon. »

Sofia : « Quel est ton métier ? »

Nora : « Je suis secrétaire de direction dans un collège. »

Sofia : « Quels sont tes diplômes ? »

Nora : « Comme diplôme, j'ai un bac comptabilité »

Sofia : « C'est noté ! Merci pour tes réponses ! ».

## Entretien de Romain

*Contexte : L'entretien a lieu au sein du lieu de travail de l'interrogé, au collège Voltaire lors d'un moment peu animé. Il est 14h15, le mardi 29 mars 2022, nous nous trouvons dans une salle dédiée aux rencontres parents / professeurs. La journée, notamment la matinée a été assez compliquée car il manque du personnel. L'entretien a duré 35 minutes.*

Sofia : « Bonjour, avant de commencer l'entretien, je tiens à vous remercier pour votre présence. Je vais donc vous poser plusieurs questions, cet entretien est anonyme. Alors, comment caractérisez-vous un élève de sixième ? »

Romain : « Le comportement dans la cour des élèves de sixième, c'est totalement propre à chacun... Chaque élève est différent... Il y a certains sixièmes qui vont être dans la continuité du comportement qu'ils avaient en école, en école primaire. C'est-à-dire qu'ils vont un peu courir partout, faire des petites histoires pour pas grand-chose. Par exemple, ils vont venir voir les surveillants pour dire tel élève m'a dit que j'étais moche ou tel élève m'a tiré les cheveux. Tandis que d'autres vont plutôt regarder les aînées, les plus grandes et essayer d'adopter le même comportement qu'eux... Au lieu de courir dans tous les sens, ils vont plutôt s'asseoir sur les bancs tranquillement et discuter par exemple. C'est généralement les deux comportements les plus fréquents. Mais après comme je le disais avant chaque élève est différent. Par exemple, je me remémore une sixième qui parlait à absolument personne et qui restait toute seule dans son coin parce qu'elle était trop timide. Ou encore un élève qui se sentait trop grand pour les sixièmes, trop petit pour les plus âgés et du coup, il avait du mal à rentrer dans un groupe d'amis et à s'adapter... Ce n'était pas facile pour lui... »

Sofia : « Qu'entendez-vous lorsque vous dites que l'élève se sentait trop grand ou trop petit ? »

Romain : « Je dirai qu'ils ne se sentaient pas à sa place de manière physique, il est vraiment plus grand que l'ensemble des sixièmes et chez les garçons être grand à son âge, c'est rare, c'est plus tard habituellement. Mais il y en a qui sont en décalage, mentalement, certains sont plus mature... Souvent, ils ont des grands frères ou des grandes sœurs. Après, il faut aussi souligner le fait que certains élèves prenant les habitudes de plus âgés qui sont souvent calme dans la cour, ils ont généralement aussi des moments où ils font un peu n'importe quoi, comme en primaire... Donc, ça nous fait un peu des scènes déstabilisantes ! Par exemple, euh, on a vu des

sixièmes dont on n'entendait jamais parler, on ne les avait jamais vu, jamais entendu. Et... qui ont pris des risques non-considérables, qui se perche sur un mur alors que c'est des élèves toutes calmes. Remarque aussi qu'en début d'année, on avait énormément d'interaction avec les sixièmes parce qu'ils se sont perdus dans les couloirs, dans les salles, dans les emplois du temps dans les règles de l'établissement. La possibilité de ne pas aller en étude quand ils n'ont pas cours, s'ils peuvent sortir de l'établissement. Et ! Ils perdaient souvent leurs affaires que ce soit leur sac, leur téléphone, leur sac de poche, leur veste, casquette tout ce qu'ils peuvent porter, tout ce qu'ils peuvent trouver, ils le perdent ! Il y a un élève, il perd au moins une fois par semaine sa sacoche avant de la retrouver à chaque fois. Et j'ai un exemple de ce matin, il y a la maman d'un sixième qui est venu racheter un livre de maths qu'il avait perdu avant de... Avant de partir du collège, elle est venue au BVS et il était ici le livre. »

Sofia : « D'accord, vous pourriez me dire quels sont vos attentes face à un élève de sixième en septembre, à la rentrée ? »

Romain : « Dans notre collège, on n'a pas de stratégie préétabli ou d'objectif que les nouveaux élèves doivent atteindre avant une certaine date. Ça ce sont mes attentes personnelles et je pense que chacun des assistant d'éducation en ont des différentes. Pour moi l'objectif principal, c'est que les élèves ils découvrent les nouvelles règles, le collège et qu'ils s'approprient leur nouveau lieu, qu'ils rencontrent de nouveaux camarades et qu'ils se fassent tous de suite un ou au moins amis parce que rester seul dans son coin ça peut vite emmener un sentiment de rejet. D'un côté. Mais aussi parce que l'effet de groupe peut être très mauvais et qu'à cette âge-là, les enfants peuvent être vite pris en cible par les autres élèves et nous on veut absolument éviter cela à un élève, un nouvel élève, surtout s'il est seul pour se défendre. Et ça peut vite créer une rupture au niveau scolaire, faire qu'il ne vienne plus à l'école et par la suite qu'il n'arrive plus à se sociabiliser et faire confiance aux autres personnes et ça serai néfaste dans la construction des enfants. Donc on est vraiment attentif face à ça. J'attends également d'eux qu'ils posent beaucoup de questions aux AED, aux CPE et aux professeurs, pour que nous, on puisse les éclaircir sur les points qu'ils peuvent être compliqués pour eux. »

Sofia : « Et concernant vos attentes courant février ? »

Romain : « Au retour des vacances de février, j'attends d'eux qu'ils maîtrisent les règles. Qu'on est plus besoin de leur dire où aller, de leur dire « non, tu ne peux pas sortir de l'établissement

entre deux cours ». J'attends qu'ils soient un peu plus matures en étude qu'on est plus besoin de les reprendre en disant : « Ce n'est pas une cour de récré, vous êtes là pour travailler ». Qu'ils perdent moins leurs affaires et qu'on n'est pas à les chercher partout... Bien sûr, ça peut encore arriver, mais il faut que ça soit moins fréquent qu'auparavant, mais après chaque élève est différent. La phase d'apprentissage, elle est également différente pour chacun et c'est à nous de s'adapter à leur profil et à faire passer ce cap. Et en fin d'année, j'attends que tous ces caps-là soient passés. Être capable de respecter le règlement, de connaître les lieux, mais aussi qu'ils soient capables d'aider les futurs élèves en septembre, à s'acclimater comme certains l'ont fait auparavant et en espérant qu'ils ne les prennent pas de haut et qu'ils ne les malmènent pas par la suite. »

Sofia : « Ensuite, quelle évolution avez-vous remarquée tout au long de l'année ? »

Romain : « Les évolutions qu'on peut remarquer sont très nombreuses, dans un premier temps, on voyait des élèves qui étaient complètement perdus. On en voyait certains apeurés, à en pleurer et ils vont petit à petit s'habituer voire même aux extrêmes... Par exemple : on a certains élèves qui avaient peur d'être perdu en début d'année, lorsqu'on leur dit maintenant « Dépêches toi, tu vas être en retard » ils nous disent « Oh, ça va, j'ai le temps ça a sonné il n'y a pas longtemps. Et les élèves en début d'année, ils sont tous timides et ils sont tous gênés de nous parler et ils gagnent également en confiance au cours de l'année. Donc ça peut être bien parce que certains viennent nous raconter des choses, notamment qu'ils ne sont pas bien dans leur vie, leurs problèmes ou juste discuter avec nous. Et ça peut aussi être pas très bien, par exemple, il y a des élèves qui nous répondent et qui ne nous écoutent pas. »

Sofia : « Tout à l'heure vous m'avez parlé des oublis, ils sont toujours aussi récurrents ? »

Romain : « Oui, tout à l'heure, je parlais aussi des pertes et des oublis des élèves, mais généralement ça disparaît au fur et à mesure de l'année parce que c'est en se trompant qu'ils apprennent, qu'ils prennent conscience de faire plus attention et alors ils deviennent plus autonomes, plus matures. Ça se mesure aussi sur le fait qu'au début les sixièmes viennent nous voir pour des toutes petites histoires, mais petit à petit, ils viennent plus nous voir pour des petites choses, ils savent mesurer si quelque chose est important ou non. Globalement, les élèves qui vont courir un peu partout dans la cour vont devenir un peu plus grands et vont pouvoir se poser entre eux et parler sans être excité. Ils comprennent mieux le fonctionnement du collège,

qui aller voir pour telle ou telle raison et que faire dans telle ou telle situation. Donc je pense que la différence entre le début de l'année et la fin de l'année, ils ont découvert et compris le collège, mais également une grande prise de maturité. »

Sofia : « D'accord, qu'est-ce qui est mis en place au sein du collège pour les CM2 – sixième et qu'est-ce que vous en pensez ? »

Romain : « Dans le collège où je travaille, on met en place des portes ouverte afin que les élèves viennent découvrir, avec leur parent, le collège et voir les personnes qui y travaillent comme l'AED, les CPE et les professeurs. Aussi les différents cours, sciences, langues, matières artistiques et sport. Les différentes options dans notre collège par exemple, c'est la chorale et l'escalade. Ils peuvent aussi découvrir la cantine, les salles de cours dans lesquelles ils vont travailler. Ça leur permet de prendre un contact rassurant, puisque les parents sont présents, avec cet environnement futur. Je pense que c'est une bonne chose, ça les rassure un petit peu. Dans un second temps, il y a les écoles primaires aux alentours de l'établissement où un bon nombre d'élèves vont rentrer en sixième dans ce collège. Ils vont alors rentrer en contact avec eux et faire une journée d'intégration. Ils suivent une journée normale et sont introduits par petit groupe dans de classes de sixième et vont passer la journée de sixième normal. Allant de cours, en passant par la récréation, au repas à la cantine, et après jusqu'à la fin de la journée. Je trouve que c'est une très bonne chose parce que ça donne une très bonne idée d'une journée type d'un sixième. On a également le suivi avec un professeur principal qui est beaucoup plus important avec les classes de sixièmes que dans les autres classes. Afin de déceler tout de suite les failles et les problèmes ou les difficultés que les élèves pourraient avoir et intégrer au mieux dès le début et qu'ils ne soient pas lâchés. Moi, je pense que ce sont des bonnes choses, les élèves découvrent tranquillement les lieux avec leurs parents puis ils les redécouvrent plus précisément en mettant en pratique une journée type. De toute évidence toute action possible permettant aux futurs élèves de pouvoir mieux s'adapter à la rentrée, c'est une très bonne chose. »

Sofia : « Très bien, et vous avez de suppositions pour mettre en place un dispositif améliorant le passage de CM2 à sixième ? »

Romain : « Euh... Par contre, je ne vois franchement pas d'idée d'amélioration pour l'intégration des sixièmes, étant donné que ces choses-là, c'est très compliqué à mettre en place pour les établissements... »

Sofia : « Vous estimez que ce que vous m'avez présenté est suffisant ? »

Romain : « Je trouve que les dispositifs mis en place par notre établissement sont très bien pensés. Mais je me rappelle que le premier jour de l'année scolaire, le collège était banalisé pour tous les cinquièmes, quatrièmes, troisièmes afin que les sixièmes soient tous seuls dans l'établissement et puissent découvrir tous en même temps le collège sans être gêné par les élèves plus âgés et je trouve que c'était une très bonne chose de pouvoir se retrouver tous entre nous et de découvrir petit à petit. »

Sofia : « D'accord, j'ai quelques petites questions à vous poser. Quelle est votre date de naissance ? »

Romain : « Je suis née le 29 janvier 1999. »

Sofia : « Où vivez-vous ? »

Romain : « Je vis à Besançon. »

Sofia : « Quel est votre métier ? »

Romain : « Je suis assistant d'éducation. »

Sofia : « Quels sont vos diplômes ? »

Romain : « J'ai un bac ES, le BAFA et des diplômes d'éducateur sportifs. »

Sofia : « Parfait ! Merci à vous pour avoir pris le temps de me répondre ! ».

## Entretien de Céline

*Contexte : L'entretien a lieu au sein du lieu de travail, au collège Voltaire lors de la fin de service de Céline. Il est 15h10, le lundi 11 avril 2022, nous nous trouvons dans une salle dédiée aux rencontres parents / professeurs. L'entretien a duré 24 minutes.*

Sofia : « Alors on va commencer l'entretien, déjà, je te remercie d'être restée pour l'entretien. Donc je rappelle que c'est anonyme et je vais te poser une série de questions. Est-ce que tu es prête ? »

Céline : « Oui ! »

Sofia : « Tout d'abord, quels sont tes souvenirs en tant qu'élève de sixième ? »

Céline : « Alors mes souvenirs de la sixième, alors euh... J'étais une élève plutôt discrète et réservée, qui avait très peu confiance en elle euh... Je me souviens que ma sœur était en troisième et moi, j'arrivais en sixième donc du coup, j'étais la petite sœur euh... C'était tout nouveau, c'était quelque chose ouais, de nouveau ; euh un monde de grand et Bah... Tout à changer puisque du coup on avait plus un seul professeur, on en avait plusieurs, dans plusieurs matières, ouais, c'était tout nouveau en fait, tout était nouveau euh... Avec.... J'étais avec mes copines de primaire du coup, donc ça va, je n'étais pas vraiment perdu, je retrouvais toutes mes copines donc c'était plutôt un bon souvenir. »

Sofia : « Est-ce que tu peux me caractériser un élève de sixième ? »

Céline : « Un élève de sixième, je le caractérise comme euh... Comme une personne, un élève qui provient de l'école primaire, qu'on doit encadrer, qu'on doit aider, euh... Qui a sûrement... Qui va sûrement rencontrer quelques difficultés ou pas du tout, mais qui peut avoir une désorientation au niveau du travail où même au niveau du... Des devoirs parce que... Souvent, la quantité de devoir n'est pas la même en primaire qu'au collège. »

Sofia : « D'accord, peux-tu me raconter un échange que vous avez eu avec un élève de sixième ? »

Céline : « Alors quand j'ai échangé avec un élève de sixième, c'est vrai que... Il a un peu des difficultés, euh... Ils se sentent un peu en infériorité par rapport aux plus grands, qui eux, vont passer au lycée, euh... Mais euh... Très euphorique quand il parle parce qu'il est très heureux, par le fait de se faire de nouveaux copains, de vivre dans la cour des plus grands que la primaire et euh... Voilà. »

Sofia : « Ensuite, que penses-tu du comportement vie scolaire des élèves de sixième ? »

Céline : « Alors, le comportement des sixièmes bah euh... C'est tout nouveau pour eux donc ils sont assez perdus, au début euh... Ils posent beaucoup de questions, euh... Il faut leur expliquer le fonctionnement du collège, euh... Ils écoutent beaucoup ce qu'on leur dit... Ils sont assez discrets et calmes... Voilà... »

Sofia : « Quelles sont vos attentes face à un élève de sixième en septembre ? »

Céline : « Alors, mes attentes face à un élève de sixième, en septembre, en février, en juin. Donc au début de... En début d'année, ils sont bah... Assez perdu et c'est nouveau pour eux donc euh... Ils vont être dans l'écoute... Euh... À l'écoute de ce qu'on leur dit, euh, ils vont poser beaucoup de questions. Ils sont assez perdus, donc il faut les accompagner euh... C'est les plus petits du collège donc on voit vraiment euh... On voit vraiment la différence entre un sixième et un troisième.

Sofia : « Et en février ? »

Céline : « Ensuite arrivé en milieu d'année... Ils sont un peu plus... Un peu plus en confiance donc euh... Et puis ils ont pris... Ils ont pris leur marque donc euh voilà. Ils sont... Ils sont « dedans » on va dire et euh, en fin d'année bah c'est... C'est plus des petits sixièmes, c'est des « grands sixièmes » on va dire et euh... Comme c'est la fin d'année pour eux, euh... Ils se sentent plus comme les petits du collège comme l'année pro, l'année d'après... Ils seront en cinquième donc il n'y a plus rien à leur dire, on va dire, ils ont tout appris euh... Et euh... Ils écoutent moins... Ils écoutent moins et voilà. »

Sofia : « Tu entends quoi par, ils ont tout appris ? »

Céline : « Ah, c'est censé être acquis tout ce qui est comportement dans le collège... Arrivé à l'heure, être attentif, savoir où aller et quoi faire... »

Sofia : « C'est noté, quelle évolution tu as remarqué tout au long de l'année ? »

Céline : « Alors l'évolution que je remarque au long de l'année euh bah déjà euh physiquement en début et en fin d'année, on voit la différence. Ils sont plus les même petits sixièmes euh... Ensuite... L'élève est devenu un peu plus mature, il a réussi à avoir un rythme de travail ou pas du tout pour certains, euh...Bah ils sont beaucoup plus en confiance... Ils se sentent moins inférieurs au cours de l'année et euh... Et ils sont beaucoup plus en confiance donc euh, ils écoutent... On va dire ils écoutent moins ce qu'on va leur dire au début, ils sont très attentifs sur toutes les consignes, toutes les règles euh voilà, ils... Ils ont un peu peur quand on, quand on va les reprendre, quand on va les disputer et... et à la fin euh... Voilà... Ils savent, ils connaissent le fonctionnement donc euh, ils ont un peu moins peur euh... Voilà. Et ils ont hâte d'aller en cinquième pour euh... Encore aller vers le plus grand niveau, enfin le niveau au-dessus quoi et définitivement ne plus être des « petits sixièmes ». »

Sofia : « Tu peux me dire ce qui est mis en place pour les CM2 et sixième au collège ? »

Céline : « Alors ce qui est mis en place pour les CM2 futurs sixièmes, c'est déjà euh... Les portes ouvertes. Euh... Ils viennent avec leurs parents, ont leur fait une visite guidée euh... Ils posent beaucoup de questions pour connaître le fonctionnement du collège euh... Ce qui est aussi souvent mis en place, c'est souvent euh... Les aides genre, les cours de transitions, par exemple, expliquer comment va se passer la sixième, le collège, qu'elles vont être les différences, expliquer l'organisation du collège euh... Voilà. »

Sofia : « Tu en penses quoi ? »

Céline : « Je trouve que c'est pas mal parce que ça les rassure en même temps de voir et de savoir comment ça se passe et ils sont souvent impressionnés euh... Par euh... Par la taille du collège, le nombre de salles qu'il peut y avoir euh voilà. Quand un élève se sent perdu parmi... Parmi... Enfin, dans un nouvel environnement, ce n'est pas facile donc je trouve que c'est important de parler à... Et de raconter à l'élève ce qui va lui arriver, comment ça va être, comment il va pouvoir progresser, etc. Comment il va pouvoir s'organiser quoi. »

Sofia : « Qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place ? »

Céline : « Alors selon moi, ce qui pourrait être mis en place, c'est...C'est une correspondance euh, un sixième avec un CM2 euh... Qui échangent euh... Tout au long de l'année euh... Qui vient ? Intégrer euh...Une classe de sixième toute une journée plusieurs fois dans l'année euh, voilà. Il faudrait mettre en place aussi des visites des CM2 dans... Au collège pour voir comment ça fonctionne et visite guidée, visite des lieux euh... Et mettre en lien une classe sixième avec une classe de CM2 et faire des binômes et faire des jeux, essayer de faire des jeux de cohésion pour se présenter, pour que les sixièmes racontent un peu leur vie, chacun leur tour dans la... Dans le futur environnement des CM2, enfin que les sixièmes parlent aux CM2 quoi. Et aussi qu'un élève de CM2 se sentent pas délaissé et qu'on appuie sur le fait, qu'il y a des psychologues compétentes dans les écoles euh...Que les élèves peuvent être aidés s'ils ont besoin, et expliquer les différentes aides s'ils rencontrent des difficultés enfin voilà quoi, expliquer vraiment l'environnement du collège quoi. »

Sofia : « D'accord ! On va passer aux dernières questions, quelle est ta date de naissance ? »

Céline : « Alors je suis née le 19 juin 1998.

Sofia : « Où est-ce que tu vis ? »

Céline : « Je vis à Besançon. »

Sofia : « Quel est ton métier ? »

Céline : « Je suis assistante d'éducation. »

Sofia : « Quels sont tes diplômes ? »

Céline : « Et le dernier diplôme que j'ai obtenu est le baccalauréat. »

Sofia : « Parfait, merci pour tes réponses. ».

## Entretien de Yasmine

*Contexte : l'entretien s'est passé en Visio, c'est une ancienne assistante d'éducation au collège Voltaire de Besançon. L'entretien a eu lieu samedi 16 avril 2022 à 13h00 et a duré 18 minutes.*

Sofia : « Bonjour, merci de t'être rendue disponible pour cet entretien. Je te rappelle que c'est anonyme et je vais te poser une série de questions. Pour commencer, quels sont tes souvenirs en tant qu'élève de sixième ? »

Yasmine : « Alors, je me souviens, une énorme appréhension du collège, c'est-à-dire voir « les grands » du collège. Une appréhension du fait que... L'image qu'on... Qu'on redonne, qu'on donne de soi aux grands. Appréhension, se dire que ça y est, on est plus en primaire, on est au collège... Qu'on a plus de responsabilités et beaucoup de craintes aussi et... En ce qui concerne la crainte aussi, de ne pas savoir dans quelle classe on va tomber, mais sinon mon année de sixième était bien, je suis tombée dans la classe d'élève de... Enfin de mes voisines, mais aussi d'autres élèves que je ne connaissais pas, j'ai su faire connaissance et après au fur et à mesure des années jusqu'à ma troisième, ça s'est très bien passée. Mais c'est sûr qu'il y a un certain décalage entre l'année de sixième et l'année de troisième, cinquième ou quatrième parce que c'est vraiment une appréhension du monde du collège. »

Sofia : « Que penses-tu du comportement vie scolaire des élèves de sixième ? »

Yasmine : « Et bien dans l'ensemble, les sixièmes sont assez calme euh... »

Sofia : « Est-ce que tu as observé un comportement différent des sixièmes par rapport aux autres ? »

Yasmine : « Malgré quelques élèves récalcitrants, si je puis dire. Mais sinon ils sont assez discrets ou alors certains aiment se faire remarquer dans la cour. Mais sinon, non les élèves en sixième sont assez discrets et bah... Ils aiment bien parler avec les grands, essayer... Enfin, ils essaient un peu de s'intégrer et voilà. »

Sofia : « D'accord, quelles sont tes attentes face à un élève de sixième à la rentrée, en septembre ? »

Yasmine : « Euh... Pour un élève de sixième déjà en septembre, c'est assez compliqué pour lui parce que c'est un nouveau cadre, il ne connaît absolument pas ce... Pas ce... Pas ce cadre, ce nouveau cadre donc ils se... Il faut que l'enfant soit en pleine observation... Qu'il analyse comment se déroule sa nouvelle euh... Sa nouvelle vie dans un nouveau milieu scolaire. Et puis... Et puis qu'il soit aussi attentif.

Sofia : « Ensuite, qu'elles sont tes attentes en février ? »

Yasmine : « En février, et bien que l'enfant... Que l'élève soit autonome dans ces... Dans ces tâches et qu'il ait ces repères. Et en fin d'année, et bien, on attend d'un élève de sixième, qu'il soit encore une fois autonome et qui soit apte à passer en cinquième, à appréhender donc un nouveau... Une nouvelle année. Mais cette fois-ci pas dans la peau d'un élève de sixième donc on attendra beaucoup plus de choses de sa part. »

Sofia : « Quelle évolution avez-vous remarquée tout au long de l'année ? »

Yasmine : « Au début de l'année, les élèves de sixième sont très très discrets, voir trop, ils n'osent pas du tout demander d'informations aux adultes, euh... Certains sont vraiment dans leur bulle. Enfin, ils ont une grosse appréhension, ont très peur parce que... Enfin, ils changent de cadre, passer de la primaire au collège, c'est assez surprenant pour eux et ils ont comme... Une certaine appréhension, ils ont peur ! Mais arrivé, je dirais, au mois de... novembre, octobre, l'enfant commence bien à s'adapter. Et donc on peut passer d'un comportement assez discret au début de l'année à un comportement assez dissipé euh... Au mois de novembre ou au mois d'octobre, dès que l'enfant a pris ses marques et que là, il peut être enfin dans son environnement à lui... Et voilà, au mois de juin, je dirais à peu près le même comportement de novembre, décembre, pour moi l'enfant a bien pris ses marques... »

Sofia : « Très bien, qu'est-ce qui est mis en place pour les CM2 – sixième ? »

Yasmine : « Alors ce qui est mis en place euh... Ce sont les portes ouvertes au collège, qui ont lieu généralement entre le mois de février et le mois de mars, il me semble. Puis donc ça permet, donc aux parents ainsi qu'à l'élève de CM2 qui va passer donc en sixième, de... De... De voir, de visiter l'établissement, de rencontrer donc les professeurs, l'équipe éducative notamment la CPE, les surveillant qui ont un... Un très... Un très grand rôle dans l'épanouissement de l'élève

au cours de son année scolaire, puisqu'on... Les surveillants sont beaucoup amenés à être en contact avec les élèves et puis euh... Et puis euh... Donc entre autres les portes ouvertes comme je vous le disais, mais il y a aussi au début de l'année, de la rentrée de sixième, il y a quelque chose qui est mis en place par les professeurs ainsi que toute l'équipe éducative... Une activité donc, en dehors du collège, avec euh... Encore une fois donc, l'équipe éducative... Ce sont des îlots de présentation donc des... Des différents euh... Des différents euh... Des différentes, pardon, matières auxquelles l'enfant aura... Aura donc au cours de son année scolaire, ainsi que le fonctionnement donc euh... De l'équipe éducative. »

Sofia : « Et qu'en penses-tu ? »

Yasmine : « C'est une chose qui est bien pour pouvoir appréhender une nouvelle année scolaire sereinement pour l'enfant et les parents aussi. »

Sofia : « D'accord et aurais-tu des propositions à mettre en place ? »

Yasmine : « Alors, selon moi... La chose qui pourrait être... Pourrait être bénéfique pour l'élève afin qui... Qu'il puisse s'épanouir au collège et de façon assez normale, euh... Ça serait d'organiser des journées en immersion, c'est-à-dire que, l'élève qui est en classe donc de CM2, ira donc, à la rencontre des élèves de sixième euh... Pour... Pour euh... Pour pouvoir voir, appréhender ce qui se passera donc euh... L'année précédente euh... L'année suivante pardon. Quand je parle d'immersion, c'est-à-dire dans les classes, lors du repas donc à la cantine, aux récréations. Ce qui est bien ça serait donc de faire quelques jours donc en immersion avec euh... Avec les élèves donc de CM2 et de sixièmes. À mon avis.

Sofia : « D'accord ! Maintenant, j'ai quelques petites questions à te poser. Donc quelle est ta date de naissance ? »

Yasmine : « Je suis née le 21 juin 1999. »

Sofia : « Où est-ce que tu vis ? »

Yasmine : « Je vis à Sornay. »

Sofia : « Quel est ton métier ? »

Yasmine : « Je suis secrétaire médicale et anciennement surveillante. »

Sofia : « Quels sont tes diplômes ? »

Yasmine : « J'ai un baccalauréat STMG. ».

Sofia : « C'est tout bon ! Merci d'avoir pris le temps pour l'entretien. ».

## ANNEXE 4

Grille d'entretien

### Entretien - assistants d'éducation

#### Premier essai

- 1- Comment caractérisez-vous un élève de sixième ?
- 2- Pouvez-vous me raconter un échange que vous avez eu avec un sixième ?
- 3- Quelle évolution avez-vous remarqué tout au long de l'année ?
- 4- Qu'est-ce qui est mis en place pour les CM2 – sixième ? Qu'en pensez-vous ?
- 5- Selon-vous que faut-il mettre en place ?
  
- 6- Quelle est votre date de naissance ?
- 7- Où vivez-vous ?
- 8- Quel est votre métier ?
- 9- Quels sont vos diplômes ?

#### Dernier essai

- 1- Quels sont vos souvenirs en tant qu'élève de sixième ?
- 2- Que pensez-vous du comportement vie scolaire des élèves de sixième ?
- 3- Quels peuvent être les difficultés pour un élève de CM2 à venir au collège ?
- 4- Quels sont vos attentes face à un élève de sixième en septembre (à la rentrée), en février, en juin ?
- 5- Quels échanges peuvent avoir les élèves de sixième entre eux ?
- 6- Qu'est-ce qui est mis en place pour la transition CM2 – sixième ? Qu'en pensez-vous ?
- 7- Selon-vous que faut-il mettre en place pour favoriser le passage de l'école élémentaire au collège ?
  
- 8- Quelle est votre date de naissance ?
- 9- Où vivez-vous ?
- 10- Quel est votre métier ?
- 11- Quels sont vos diplômes ?

## **Entretien - personnels administratifs :**

- 1- Quels souvenirs avez-vous du passage de CM2 à sixième ?
- 2- Êtes-vous amené à rencontrer des élèves de sixième ? Si oui, quel comportement avez-vous pu observer ?
- 3- Qu'est ce qui est mis en place pour le passage de CM2 à sixième ? Qu'en pensez-vous ?
- 4- Selon-vous que faut-il mettre en place pour assurer le passage entre CM2 et sixième ?
- 5- Comment les parents d'élève de CM2 vous sollicite-t-il ?
  
- 6- Quelle est votre date de naissance ?
- 7- Où vivez-vous ?
- 8- Quel est votre métier ?
- 9- Quels sont vos diplômes ?

## ANNEXE 5

*Échange au sein de la classe de CM2, à l'école Pierre et Marie Curie, le 16 janvier 2023 à 14h, d'une durée de 10 minutes.*

A<sup>19</sup> : « Quand on sera collé on fera quoi ? »

L : « Tu fais des lignes... »

M : « Je suis pas sûr, mais je crois que tu finis ta journée normalement et le jour où tu l'as (l'heure de retenue), tu vas au collège et tu étudies ou tu as une punition... »

M : « Moi, je pensais, le prof si tu faisais une bêtise, il te disait une heure de colle, donc soit tu as un mot dans ton cahier et après moi je pensais c'était à la fin de journée que tu avais l'heure de colle. »

N : « Moi je pense, tu as un mot dans ton cahier et le soir tu montres à tes parents et par exemple si c'est un lundi enfin un mercredi, enfin c'est le lendemain tu restes plus... Si par exemple le lundi, ton prof te dit tu es collé, tu as un mot, tu le montres à tes parents et le lendemain tu restes une heure de plus. »

Enseignante : « C'est le bureau de la vie scolaire qui se chargeront de vous donner l'heure et le jour de l'heure de retenue, et souvent cela se passe en fin de journée, vous terminez à 16h normalement alors vous allez rester jusqu'à 17h cette fois-ci. »

N : « Mais les parents vont s'inquiéter ? »

Enseignante : « Non, ils sont au courant. »

*Sélection d'une nouvelle question / pensée.*

M : « Normalement je suis censé faire classe CHAM mais c'est très sélectif, qu'est-ce qu'il regarde ? »

M : « CHAM, c'est classe musique, en fait par exemple moi je vais faire classe dessin, donc je ferai plus de dessin. Classe CHAM il y a 1 heure de plus ou 2 heures de plus de musique. »

E : « Elle a dit classe musique, mais la vraie définition c'est classe horaire aménagée musique. »

A : « Quand tu... en classe art plastique, la personne a dit quand tu ne sais pas dessiner ce n'est pas grave, tu peux t'améliorer. »

M : « Je pense que si tu es capable de jouer d'un instrument, tu as des cours en plus en rapport avec l'instrument. »

---

<sup>19</sup> Initiale du prénom de l'élève.

Enseignante : « Reprenons la question, tu peux nous la relire ? »

M : « Normalement je suis censé faire classe CHAM mais c'est très sélectif, qu'est-ce qu'il regarde ? »

E : « A mon avis, il regarde le niveau déjà, ils prennent des forts, plutôt des doués et ils regardent aussi leurs notes et de quel instrument... On va dire, ils ne vont pas prendre 20 au piano et 5 en flûte. »

M : « Mais aussi, la maîtresse d'art plastique, elle avait dit on aura une heure en plus mais ce n'est pas forcément que des forts, il y a des gens ils savent pas dessiner. »

Enseignante : « Finalement, ce qui est important c'est la motivation et le comportement, le comportement est noté dans les bulletins. »

*Sélection d'une nouvelle question / pensée.*

E : « Pour les casiers ça se passe comment ? »

I : « Pour les casiers, chacun a un numéro et sa clé de casier je crois »

C : « Ils vont donner des numéros pour dire si on a un casier, donc après tu vas pouvoir donner le numéro, à tes parents et ils vont le signer. Il n'y a pas beaucoup de casier, il y en a la plupart qui sont cassés. Donc si jamais tu vas devoir venir avec ton cadenas... Comme la plupart des casiers sont cassés tu vas devoir le partager avec une autre personne. »

N : « Les casiers c'est uniquement pour les demi-pensionnaires, ceux qui mangent au self. »

M : « Moi quand j'ai fait la première visite la dame elle a dit pareil et que des fois, il y en a qui sont demi-pensionnaires et qui n'ont pas de casier. »

S : « Moi j'ai compris qu'il ne fallait pas prendre tout, parce que je me souviens que mon frère pensait que toute la journée il n'allait pas rentrer à la maison, donc il a pris tous ses cahiers et il a cru qu'il avait un casier au collège et ils nous ont expliqué que les casiers c'est seulement pour ceux qui vont à la cantine. »

E : « Comme les externes rentrent chez eux le midi, ils peuvent reprendre et déposer des affaires. »

*Échange au sein de la classe de CM2, à l'école Pierre et Marie Curie, le 23 janvier 2023 à 14h, d'une durée de 10 minutes.*

S : « Est-ce que la psychologue est gentille ? J'ai hâte d'être au collège. »

Enseignante : « Tout d'abord, que veut dire le mot psychologue ? »

M : « C'est quelqu'un avec qui tu peux parler, par exemple tu te fais harceler et tu ne veux pas le dire à ta prof, tu peux en parler à une psy. Si ta un truc sur le cœur qui te fait de mal, tu vas le dire à la psy. »

M : « Une psychologue c'est aussi... quand par exemple ta des problèmes familiaux, par exemple au collège tu vas voir la psychologue et elle, elle te prend en charge et elle t'aide et elle peut concerter tes parents pour régler ton problème. »

C : « En fait, elle est là pour écouter tes problèmes, ce n'est pas comme si tu parlais avec ton professeur ou tes parents parce que... Elle ne te disputera pas, elle est là pour t'aider, pour avancer. »

M : « Après les psychologues ils peuvent te poser des questions, comme quel est ton animal préféré, pour pouvoir parler ensuite, parce que c'est difficile au départ. »

A : « Quand ta des problèmes et la psychologue les a entendus, elle peut te donner des conseils. »

Enseignante : « Pour résumé, la psychologue est bienveillante, elle est disponible pour vous. D'autres personnes sont-elles présentes pour vous au sein du collège ? »

Y : « La CPE. »

O : « L'infirmier, avec l'infirmière. »

M : « Pour l'infirmier, apparemment si ta un problème, elle te donne juste un sucre. »

N : « Oui, l'infirmière ne peut pas nous donner de médicaments, sauf si on a un PAI. »

Enseignante : « Reconcentrons-nous sur notre question. »

M : « Les professeurs. »

S : « Les surveillants. »

N : « La psychologue. »

M : « Il y a des personnes qui sont présentes pour les gens qui ont des problèmes, comme les handicapés... »

M : « C'est un soutien. »

Enseignante : « C'est une AESH, c'est une personne en soutien, qui vient en aide si besoin pour un élève. »

O : « Il y a le professeur principal. »

Y : « Le directeur, enfin le principal. »

M : « Les élèves. »

E : « Animatrice. »

A : « Les personnes de la cantine et celles qui nettoient. »

Enseignante : « Pour l'achat de ticket de cantine ou un besoin de document pour les parents comme les attestations, vers quelle personne on doit se tourner ? »

M : « La CPE ? La vie scolaire ? »

Enseignante : « Non, la Cpe et les surveillant représentent la vie scolaire. »

M : « Ce sont les secrétaires. »

*Sélection d'une nouvelle question / pensée.*

L : « J'ai deux questions, est-ce qu'on aura des surveillants ? Et pour le carnet qu'il faut montrer à l'entrée. »

J : « Oui, on aura des surveillant. »

E : « Ce sont les surveillants qui vérifient les carnets. »

C : « Ils vérifient le matin dès qu'on arrive, au grillage. »

*Sélection d'une nouvelle question / pensée.*

E : « Est-ce qu'on sera dans la classe de nos amis ? »

M : « Non pas forcément. Ce sont les maitresses qui choisissent en fin de d'année. »

M : « Est-ce qu'on sera dans la même classe ? »

C : « On y a déjà répondu. »

*Échange au sein de la classe de CM2, à l'école Pierre et Marie Curie, le 30 janvier 2023, d'une durée de 10 minutes.*

E : « On fait comment et quoi quand on est en retard ? »

E : « On va à la vie scolaire, après on va en classe et on demande au prof s'il nous accepte en classe et s'il ne nous accepte pas on va en étude. »

*Sélection d'une nouvelle question / pensée.*

A : « J'aurais des bons profs, mais ça sera un petit peu plus compliqué. »

L : « Tout dépend si tu travailles bien, si tu travailles bien en CM2 ou si tu as compris le travail qu'on fait. »

M : « Mes sœurs sont allées au collège et elles m'ont dit certains profs, si tu fais quelque chose ou si as un mot. Il y a certains profs ils vont te retenir toute l'année, donc il faut que tu sois carré, si tu fais ne serait-ce qu'une bêtise... Ils vont t'avoir dans le collimateur. »

A : « Et aussi, quand il y a la visite, les guides nous ont dit qu'au début de l'année, on devait recommencer tout pour voir les niveaux de chaque élève. »

M : « Il y a des profs ils ne sont pas gentils, par exemple mon frère, il est arrivé au collège Proudhon, il y avait la prof d'art plastique et il avait fait un dessin un peu mal, et il y avait une rature, et il a eu une mauvaise note juste pour ça. »

L : « Par exemple, tu peux y arriver plus facilement si tu travailles plus sérieusement, alors que si tu ne travailles pas sérieusement... »

M : « Juste la prof d'art plastique c'est madame V\*\*\*\*. »

K : « Est-ce qu'il y a des évaluations régulièrement ? »

S : « Il y a des évaluations comme en CM2, et il y a une évaluation pour toutes les écoles, pour tous les sixièmes. »

*Sélection d'une nouvelle question / pensée.*

L : « C'est quand qu'on reçoit nos bulletins ? »

E : « On a deux bulletins en une année en CM2 et au collège on en a trois, donc par trimestre, on a trois bulletins et on peut y accéder par Pronote. »

S : « Je crois que c'est en même temps que nous, enfin pas totalement en même temps mais nous on les a en janvier et eux ils les ont une semaine avant, ça dépend du temps que prennent les professeurs. »

M : « Moi je pense que c'est plus tôt, au bout de trois mois, septembre, octobre, décembre on a les bulletins du premier trimestre... »

M : « ça ne pouvait pas être au mois de janvier, parce que ça voudrait dire qu'on n'aurait pas de temps pour les autres trimestres, vu qu'il y a les vacances. »

L : « Les emplois du temps, on les reçoit quand en sixième ? »

M : « Les premiers jours tu as un emploi du temps, et il peut changer mais seulement au début, après il est définitif. »

L : « Mais comment tu sais le premier jour à quelle heure tu peux venir ? »

C : « Le matin on va visiter le collège, on va être avec les professeurs et l'après-midi on va travailler. »

Enseignante : « Le matin effectivement vous allez rester avec un professeur, lequel ? »

C : « Le professeur principal. »

Enseignante : « Le professeur va faire l'appel vous allez connaître votre classe, ainsi que vos camarades. A ce moment-là vous allez consulter le règlement, le carnet et éventuellement vous allez faire une visite. »

M : « Souvent, il y a la rentrée et nous on a un jour d'avance par rapport aux autres. En gros on a la rentrée en même temps que les CM2 et après les autres niveaux, les cinquièmes, quatrièmes et troisièmes, ils arrivent le deuxième jour. »

M : « Sinon pendant les grandes vacances, il y a une semaine où on peut aller à l'école, le matin on fait un peu de travail mais c'est vraiment pas du travail, l'après-midi, on a cinéma, cirque... Comme ça quand on vient on n'a pas le trac, on sait où on va. »

S : « Je voulais dire, je comprenais pas pourquoi à la rentrée les sixièmes ils sont là un jour avant les cinquièmes, les quatrièmes et les troisièmes. Mais mon frère, il m'a dit que c'était pour le temps qu'on prenne nos habitudes et tout, et ça c'est bien parce que j'aurai peur directement d'être avec tout le monde. »

## ANNEXE 6

*La réunion du conseil de cycle 3 a eu lieu le 23 janvier 2023 à 17h au collège Proudhon. Des professeurs des écoles du secteur étaient présents, ainsi que des professeurs du collège. Il y avait également l'inspectrice de l'Éducation nationale, le principal et la principale-adjointe du collège, le conseiller pédagogique.*

La réunion débute par une présentation des équipes du collège. Ce dernier est composé de 53 professeurs, d'une vie scolaire avec 1 CPE et 6 assistants d'éducation, un pôle médico-social : 1 assistante sociale, 1 infirmière, 1 Psychologue ainsi que 9 agents pour la cuisine, l'entretien... et 2 secrétaires (intendance et élèves/direction). Concernant la direction, elle est composée d'un principal, principale adjoint et d'un directeur SEGPA et un agent comptable.

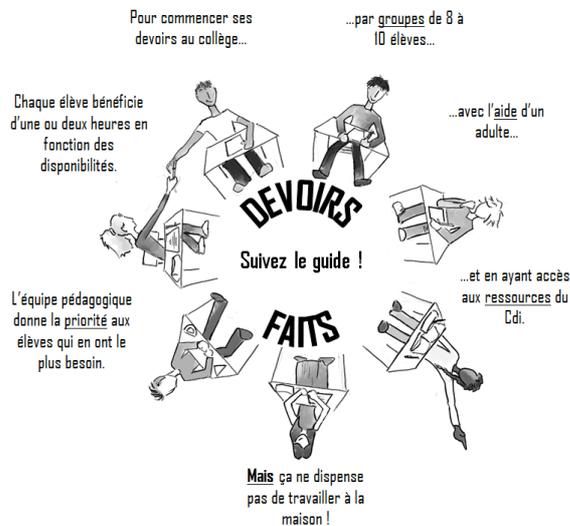
La réunion se poursuit sur la présentation des locaux du collège, et des classes et « sections ». Ainsi, il y a 4 classes de sixième : 6<sup>e</sup> B, 6<sup>e</sup> C, 6<sup>e</sup> D, 6<sup>e</sup> E et une classe de SEGPA : 6<sup>e</sup> A.

Nous apprenons que tous les jours à 13h31 se passe le ¼ d'heure lecture. Il y a plusieurs dispositifs, notamment les projets particuliers : CHAAP et section foot, FLS (Français Langue Seconde) sur propositions des enseignants. Ainsi que des possibilités de suivre des options : FCA (Français et Cultures de l'Antiquité), Bilangue de continuité Allemand. Et il y a également les activités de l'Association Sportive, Accompagnement personnalisé, Natation. Ensuite, sur les temps de midi pour les demi-pensionnaires il existe des clubs : danse, lecture, jeux de société, arts créatifs, discussion, broderie, chorale et théâtre.

La réunion nous informe sur la rentrée des élèves le 4 septembre 2023, uniquement les classes de 6<sup>ème</sup>, la journée débute à 8h30 avec un accueil par les équipes du collège, à 9h a lieu un appel et montée en classe avec le professeur principal. Ensuite, a lieu le repas, les externes rentrent chez eux, et concernant l'après-midi de 13h30 à 16h30 est composé d'activités (sportives et de découverte du collège).

Nous évoquons les régimes possibles demi-pensionnaire, ainsi l'élève mangera à la cantine, 1, 2, 3 ou 4 jours par personne. L'élève peut être externe, et rentre chez soi le temps du midi. Concernant les autorisations de sortie du collège, le régime de sortie vert choisi par les parents « Mon enfant sort dès qu'il n'a plus cours », ensuite les régimes de sortie jaune « Mon enfant sort dès que son emploi du temps l'y autorise » et puis le régime de sortie rouge « Mon enfant sort obligatoirement à la fin de la journée de collège (16h30) ».

Des devoirs faits sont mis en place à l'ensemble des sixièmes à la rentrée. Les points positifs sont évoqués par le schéma suivant :



Les actions et projets en 6<sup>ème</sup> proposés sont les suivants, ils sont présentés par les professeurs du collège :

- Un collège au cinéma,
- À la découverte de l'art contemporain,
- Classe olympique,
- Journée égalité filles/garçons,
- Prévention au cyber-harcèlement par Tinternet&Cie,
- Travail avec une écrivaine,
- « The Big Challenge » en anglais,
- Visite du musée des Beaux-Arts,
- Visite des lieux de culte.

Nous passons ensuite aux actions et projets en CM1/CM2, ils sont présentés par les professeurs des écoles :

- Parcours culturels (théâtre), éco-citoyens, santé CM1 (prévention tabac),
- Prix jeunesse de littérature (ou Les p'tits champions de la lecture),
- Aires éducatives terrestres à Marchaux,

- Jeux d'échec à J. Zay,
- En sciences, modules sur le minuscule et l'abeille (séances exploitables-supports).

Puis l'ensemble des membres présents à la réunion échange des projets possibles entre les classes de CM2 et de sixièmes, ainsi il existe déjà une correspondance école Condorcet/6<sup>e</sup>, et des idées ont été évoqué :

- Sur un travail commun autour de la Webradio en version Podcast avec des interviews,
- La présence des classes de CM2 et de CM1 au cross,
- Un défi-lecture mêlant l'EPS et la lecture commun aux élèves de sixième et de CM2.

L'ensemble des professeurs échangent dans l'éventualité de mise en place de lien entre leur classe respective, cependant une majorité des professeurs des écoles stipulent qu'ils n'ont pas la possibilité. Cela est due à un manque de moyen ou dans la majorité des cas à un manque de temps, avec la présence de plusieurs parcours proposés aux enseignants en début d'année. Les enseignants peuvent choisir parmi plusieurs parcours pour leur année scolaire, il existe le parcours citoyen, parcours venir etc.

Par la suite, nous évoquons la visite du collège pour les CM2, une journée d'immersion en mars pour chaque classe des différentes écoles. Chaque journée se déroule comme suit pour les élèves de CM2 : - de 9h à 9h50 se déroule une visite du collège, accompagnement par 3 ou 4 élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> concernée (ces élèves suivent la classe de CM2 pendant toute la journée, lui font visiter le collège, lui montrent les salles, la cantine, etc.). De 10h05 à 11h30 les élèves suivent un cours avec les professeurs de la classe de 6<sup>ème</sup> concernée (chaque professeur prépare une séquence de 40 mn) et éventuellement une présentation de la classe CHAP par la professeure en charge de cette section. De 11h30 à 13h30, le repas au collège puis les élèves se retrouvent au CDI. Enfin, de 13h30 à 15h20 a lieu un concours « Calculatrice » avec la classe de 6<sup>ème</sup> concernée, et un accompagnement par les professeurs de la classe de 6<sup>ème</sup>.

Les membres de la réunion, parle de la visite à raccourcir ou à abandonner car les réunions et portes-ouvertes ont permis de visiter le collège. Concernant la matinée de cours et présentation claire des différents dispositifs FCA/CHAAP/FOOT, ainsi qu'une présentation d'aérobic.

Pour terminer, la principale adjointe aborde l'envoi des documents de liaison qui auront lieu début mai, la réunion d'« harmonisation » entre enseignants de CM2 et professeurs principaux : le mardi 30 mai, ainsi qu'une réunion d'accueil des parents des futurs 6<sup>ème</sup> avec retour des dossiers d'inscription vers le 15 juin.